

EDI-CHOC

Pas de charte dans la constitution

Les partisans de M. Trudeau et ceux de M. Lévesque ont fréquemment l'occasion de se réjouir lors des échanges de flèches constitutionnelles auxquels se livrent les sages de la Confédération à Ottawa. Les deux hommes forts de la politique canadienne et québécoise monopolisent l'attention et il faut assister au spectacle avec un partisan convaincu de l'un ou l'autre enfant chéri des Québécois pour vérifier la passion que les deux suscitent.

Toutefois si le dialogue entre Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque est épicé de réparties savoureuses, il ne fait pas avancer le

débat. Et hier ni un ni l'autre ne nous ont convaincu de l'évidence de la supériorité respective de leur position au chapitre de l'insertion de la charte des droits de l'homme dans la Constitution.

M. Trudeau tente de paraître le champion incontesté des droits de l'homme, mais il ne nous prouve pas en quoi une Constitution modifiée serait plus satisfaisante que la tradition britannique en matière de droits linguistiques. M. Lévesque parle un langage que ne renie pas Claude Ryan quand il préfère les accords de réciprocité et refuse carrément de souscrire à la thèse de M. Trudeau. En cela, d'autres provinces imitent le Québec en s'opposant à la philosophie de M. Trudeau.

L'enchaînement des droits linguistiques dans la Constitution canadienne n'apparaît pas, à la lumière de ce qui s'est passé au Manitoba, comme une garantie suffisante que seront respectés les droits des minorités linguistiques. Il n'est pas nécessaire, ni même utile, d'obliger les provinces par le biais de la Constitution, à faire ce que la Charte des droits de l'homme leur indique déjà. Si la Charte des droits de l'homme ne protège pas dans un pays démocratique les citoyens, une Constitution amendée n'y parviendra pas davantage.

M. Trudeau a été brillant dans son exposé, il n'a pas été persuasif. Encore une fois, sans les feux des caméras, il aurait probablement consenti à adoucir sa position.

Jean Vigneault

EXPOS 4 CUBS 2



Gullickson à un retrait sur trois prises du record du baseball majeur

page C-1

la tribune

71^e ANNEE — No 173 — 76 PAGES — 5 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 11 SEPTEMBRE 1980 —

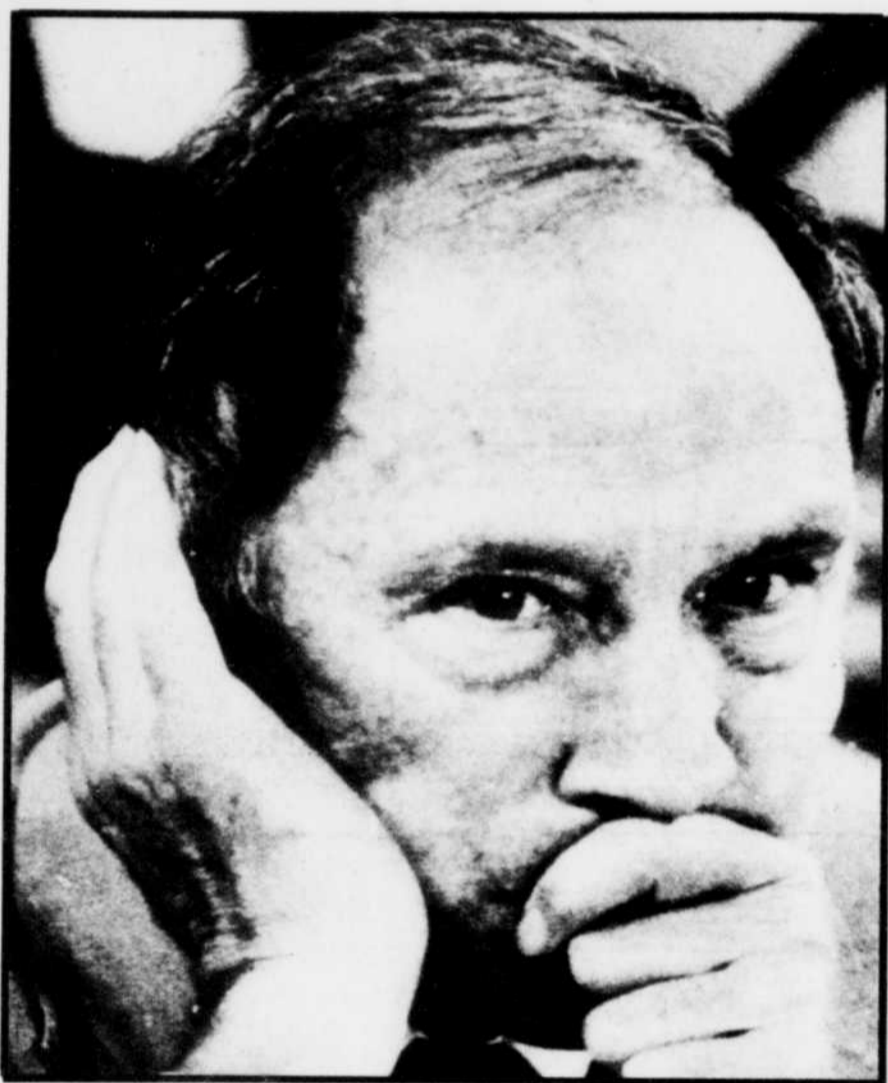
(SAMEDI 50¢) 30¢

Cinq adolescents

accusés d'un

parricide COMMANDITÉ

page D-7



LES PREMIERS MINISTRES FACE À FACE

Trudeau peiné du refus des provinces

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, s'est dit peiné, hier, de n'avoir pu rallier l'ensemble des provinces à son projet d'inclure dans une constitution révisée une charte garantissant à travers le pays droits et libertés, dont plus particulièrement les droits en matière de langue d'enseignement.

- Droits linguistiques: 7 provinces opposées à Trudeau
- Bill Davis ne veut pas du bilinguisme officiel

— page B-1

Sept provinces, y compris le Québec, se sont opposées au prin-

cipe même de la Charte des droits, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario (cette dernière avec certaines réserves) ont accepté d'y souscrire, tandis que Terre-Neuve a donné un accord plutôt mitigé, acceptant de n'être liée qu'aux grands principes de la charte.

"Je suis un peu triste", a laissé tomber M. Trudeau, au terme de la troisième journée de délibérations du sommet constitutionnel à Ottawa, après avoir dû constater que l'ensemble des provinces n'étaient pas disposées à appuyer son projet, qu'il défend depuis son entrée en politique, en 1969, et qui, dans la présente ronde de pourparlers constitutionnels, est l'une des priorités du gouvernement fédéral, avec le rapatriement de la constitution et la sauvegarde de l'union économique.

En concluant les travaux sur la question, qui ont occupé l'entière journée de la conférence, M. Trudeau a dit regretter qu'on n'ait pu s'entendre à assurer la garantie constitutionnelle des droits à ce moment-ci de l'histoire canadienne.

"J'aurais pensé que le plus tôt serait le mieux, mais peut-être que le plus tôt c'est maintenant", a laconiquement lancé M. Trudeau, ne donnant aucune indication sur ce qu'il entend maintenant faire au sujet de l'enchaînement des droits dans la constitution.

Aux premiers ministres anglophones, qui n'ont pas donné leur accord à la charte, M. Trudeau a déclaré qu'en matière linguistique, ils contribuaient à perpétuer une conception du Canada, qui, limitant la reconnaissance constitutionnelle des droits linguistiques des francophones au Québec, ne peut conduire qu'à la division du pays en "deux Canadas".

M. Trudeau a d'autre part dit supplier le gouvernement du Québec de nous aider à faire plus pour aider les minorités francophones à travers le pays, soutenant avoir besoin de l'appui du

Québec pour obtenir les garanties linguistiques nécessaires dans la constitution.

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, s'est catégoriquement opposé à la charte proposée par le gouvernement fédéral, et a affirmé qu'il était prêt à défendre jusqu'au bout la souveraineté du gouvernement du Québec en matière de langue et d'éducation contre toute décision pouvant venir de l'extérieur.

Le Nouveau-Brunswick a été la seule province à appuyer dans son entier la charte des droits, son premier ministre, M. Richard Hatfield, allant même jusqu'à proposer qu'en ce qui concerne les droits à la langue d'enseignement, on aille encore plus loin que prévu.

M. Hatfield a expliqué qu'il ne pouvait accepter qu'on restreigne la protection des droits linguistiques des minorités en matière de langue d'enseignement aux seules régions où le nombre de justifiés, parce que, a-t-il dit, cette restriction ne s'appliquerait qu'aux francophones.

De son côté, le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, a dit accepter le principe du droit à l'enseignement en langue française là où le nombre de justifiés dans sa province, mais a tenu à souligner que cela ne devait pas être interprété comme l'acceptation d'une forme de "bilinguisme institutionnel".

"Nous pensons que l'approche pragmatique que nous avons choisie en étendant les droits des francophones dans la province est meilleure que l'imposition à la population d'un bilinguisme juridique", a dit M. Davis.

L'Ontario, comme le Nouveau-Brunswick, a accepté le principe de la charte, tout en exprimant des réserves sur l'une des clauses garantissant la liberté de circulation et d'établissement.

A ce sujet, le gouvernement ontarien a indiqué qu'il entendait conserver la possibilité d'imposer des exigences professionnelles pour assurer une qualité de services sur son territoire.

Au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul

Opérée pour une otite, une fillette perd ses amygdales

par Lise Ouellette et Yvon Marchand
SHERBROOKE — Les autorités médicales du centre hospitalier St-Vincent-de-Paul mènent présentement enquête pour déterminer les circonstances entourant l'erreur qui s'est produite en salle d'opération, mardi après-midi, sur la personne de la petite Julie Bolduc, de Sherbrooke.

Au cours d'un entretien téléphonique, le Dr Jacques Huard, directeur des services professionnels, a confirmé que la fillette de trois ans a été confondue avec un autre enfant et a subi une

ablation des amygdales alors qu'elle devait être opérée pour une otite.

Le Dr Huard a déclaré être en possession de plusieurs éléments entourant cette affaire mais il ne peut à ce stade-ci identifier avec précision le pourquoi et le comment d'une telle erreur.

A moins que l'enquête n'apporte un éclairage différent, on soupçonne que la substitution des enfants a eu lieu au moment de l'appel des noms.

Le Dr Huard a expliqué que les deux enfants impliqués avaient des noms de consonnance semblable, qu'ils avaient à peu près le même âge, qu'ils devaient être opérés par le même médecin pour deux opérations mineures fréquemment effectuées lors d'une même intervention. Les mamans qui accompagnaient les jeunes auraient toutes deux répondu à l'appel, contribuant de la sorte à mêler les cartes.

D'autre part, dans une entrevue qu'il accordait à La Tribune hier soir, le médecin responsable de l'opération, le docteur Blaise Drapeau, otorhino-laryngologiste, a déclaré: "Comme médecin traitant j'ai toujours une part de responsabilité, cependant quand on travaille avec une

équipe depuis un certain nombre d'années on doit se fier à quelqu'un, à un moment donné."

Sans rejeter le blâme sur un individu en particulier le spécialiste a expliqué qu'à son arrivée dans la salle d'opération, on lui a indiqué qu'il s'agissait du cas d'ablation d'amygdales prévu. La jeune Bolduc était déjà endormie au moment de son arrivée à la salle d'opération et ce matin là, deux enfants du même âge environ devaient subir une intervention chirurgicale similaire. La jeune Bolduc devait être opérée pour une otite, tout comme l'autre enfant qui devait en plus devoir l'être pour l'ablation des amygdales. Tout ceci aurait amené le Dr Drapeau à pratiquer une amygdalotomie, conformément aux indications qu'on lui a fournies.

C'est à sa sortie de la salle d'opération que le médecin fut à même de constater la méprise. Le médecin s'est alors enquis de l'identité de l'enfant et a constaté que la jeune opérée ne portait pas de bracelet d'identification et que celui de l'autre jeune patient s'enlevait très facilement ce qui fait croire au docteur que le bracelet a pu glisser du bras de la jeune Bolduc.

Selon le médecin, l'erreur sur l'identité est imputable soit à la perte du bracelet, soit à un appel imprécis par le brancardier.

De plus le docteur Drapeau a précisé qu'en 30 ans de pratique c'était la pre-



Dr Jacques Huard

mière fois qu'il était impliqué dans un semblable incident. Par ailleurs, il a confié que l'opération, en trop, ne portait pas à conséquence pour la jeune Bolduc, puisqu'il est fréquent qu'un enfant sujet à faire des otites doive subir l'ablation des amygdales, à plus ou moins brève échéance.

La Quotidienne

567

Persiflage

En 1867, il y a eu les Pères de la Confédération, en 1980 nous avons les pépères.

— 0 —

Quand les Expos jouent à l'extérieur, le climat est différent.

— 0 —

L'intérim à la direction générale de Sherbrooke ne durera pas plus de 36 mois.

— 0 —

Les Canadiens exigeaient un trop haut choix au repêchage des Nordiques pour Gilles Lupien, soit le 24^{ème} choix.

Le persifleur

Selon le mouvement des chômeurs et des chômeuses de l'Estrie

Le gouvernement doit s'attaquer au chômage, non aux chômeurs

SHERBROOKE (LD) — Ce n'est pas aux chômeurs que le gouvernement doit s'attaquer mais au chômage lui-même en créant véritablement des emplois. Il faut arrêter les restrictions dans l'assurance-chômage, soutient le Mouvement des chômeurs et des chômeuses de l'Estrie. On revendique un revenu décent pour tous ceux qui ne trouvent pas d'emploi.

Et dans la période de récession actuelle, ils sont nombreux. Selon une évaluation déjà faite par le secteur jeunesse du CLSC "SOC" à l'automne '79, 25,6 pour cent des jeunes de Sherbrooke, 5.190 personnes entre 15 et 25 ans, recherchaient un emploi dans le centre-sud, cela atteignant presque 50 pour cent.

Globalement on avance souvent que les jeunes forment 50 pour cent des chômeurs, mais seulement 22 pour cent de la main-d'œuvre.

Encore une fois et disant tirer profit des expériences passées, un organisme veut regrouper les chômeuses et chômeurs pour qu'ils se défendent collectivement et qu'ils se sentent brimés individuellement.

A partir de leur expérience personnelle, des membres du Mouvement ont exprimé leurs griefs à l'intention de la Commission de l'assurance-chômage. On se sent "présument coupable" des que le personnel de la Commission a un soupçon, et les "coupures de chèques" seraient vite utilisées. Il y a des mécanismes d'appel d'une décision, mais ils sont mal connus et longs.

On se plaint aussi que les "prestataires soient laissés dans l'ignorance totale par rapport à leurs droits", comme la durée des prestations permise par la loi. Comme la loi est très complexe, on se réfugierait derrière cela pour ne pas donner plus d'informations. Les nouvelles règles plus sévères laisseraient place à des in-

terprétations diverses: on déplore donc l'arbitraire qui en découlerait dans l'application de la loi, le plus souvent au détriment du chômeur parce que l'objectif serait de déboursier le moins possible, présume-t-on.

Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie Inc. veut élargir ses cadres pour regrouper les personnes qui veulent revendiquer le droit au travail, soit des jobs, ou au moins un revenu décent. Il veut s'installer dans un local au 287 Olivier.

Il a eu au départ l'aide technique du CLSC "SOC" pour le démarrage, l'animateur M. Gilles Tremblay y collabore. Centraide-Estrie vient de lui allouer \$1.200. Le Mouvement a encore une structure provisoire. M. Jean-Luc Pinard a accompli jusqu'à maintenant certaines

démarches pour l'organisme.

Le Mouvement croit essentiel que les chômeurs se regroupent, échangent et se donnent les moyens de faire certaines pressions pour demander, par exemple, le retrait des règlements plus sévères pour les prestations. On dénonce la politique de plus grand soutien à l'entreprise privée "qui n'est rien d'autre qu'une politique qui crée le chômage" pour exiger plutôt des travaux publics répondant aux besoins de la population. Il y a aussi d'autres points de revendication.

En plus de viser le regroupement, le Mouvement veut informer les gens de leurs droits et des ressources, et revendiquer le droit au travail et à un revenu décent. On espère que les gens viendront nombreux aux rencontres des lundi, mercredi et vendredi après-midi.

UNE PRIMEUR AU QUÉBEC!

SYSTEME 3 ZENITH

PLAN DE PROTECTION TROIS ANS "ENTRETIEN À DOMICILE"

Sur tous les modèles 20" et 26" Système 3

ACHETEZ UN SYSTEME 3 AUJOURD'HUI!

S'il requiert de l'entretien au cours des 3 premières années, on le fera à domicile. MAIS, SI ON DOIT L'APPORTER À L'ATELIER DURANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES VOUS OBTIENDREZ UN TÉLÉVISEUR TOUT NEUF!

(pour plus de détails, voyez votre marchand participant)

*Les frais d'expédition sont couverts par la garantie, sont applicables sur la main-d'œuvre, les pièces et les matériaux. Programme en vigueur pour les achats effectués par des consommateurs entre le 1^{er} juin 1980 et le 31 mai 1981. OFFRE DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS SEULEMENT.

Subvention de \$78,750 à la CMTS



M. Denis de Bellevall

SHERBROOKE (DB) — Le ministre des transports, M. Denis de Bellevall, a autorisé le versement d'une subvention entière de \$78.750 à la Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) pour l'installation de 30 autobus dont 10 ont déjà été installés un peu partout le long des circuits d'autobus.

Cette contribution du gouvernement du Québec se limite à 75 pour cent du coût total des travaux qui s'élève à près de \$105.000.

L'échéancier établi pour la réalisation des 30 autobus s'étend sur quelques années, mais la subvention sera perçue d'un bloc en considération de l'ensemble des travaux à être réalisés.

Le ministère a approuvé le projet d'implantation d'autobus que lui avait soumis antérieurement la Corporation municipale de transport de Sherbrooke et a autorisé la CMTS à procéder conformément aux dispositions régissant la corporation.

10e année d'existence de l'école Beaulieu GRANDE FÊTE DE QUARTIER

SHERBROOKE (MR) — Le comité d'école de l'école Beaulieu, le comité de pastorale et le comité de loisirs ont organisé une grande fête de quartier à l'intention de la population de ce secteur pour souligner le début de leur dixième année d'existence.

Cette fête populaire, à laquelle participeront les enfants et les parents du quartier, les professeurs de l'école Beaulieu, les divers comités impliqués, ainsi que les autorités scolaires et municipales, se déroulera de 13 heures jusque dans la soirée, samedi, le 13 septembre courant.

À 13 heures, il y aura parade des enfants dans les rues du quartier, avec un char allégorique. À 13h30, aura lieu le lancement de ballons et des jeux spéciaux organisés sur dix plateaux, entre autres un combat d'oreillers qui promet... À 16 heures, Mgr Jean-Marie Fortier célébrera une messe en plein air. À 17h15, suivra une épouquette de mais. À 18 heures, un spectacle de chiens savants sera présenté. À 19h30, un feu de camp sera allumé et, enfin, à 20h30, aura lieu une soirée dansante.

Pour M. Jean-Robert Langlois, président du comité organisateur des fêtes et président du comité d'école de Beaulieu, cette fête vient souligner l'importance de l'école Beaulieu dans le milieu. "L'école Beaulieu est véritablement le cœur du quartier, dit-il, elle est utilisée à 100 pour cent, par les élèves le jour, par la population le soir et pendant les week-end pour des fins récréatives et communautaires. Ce n'est pas une école luxueuse, mais elle est très fonctionnelle. Cette dixième année de vie communautaire mérite donc d'être célébrée."

Cette fête constitue, semble-t-il, la première manifestation populaire centrée autour d'une école. "Ce rapprochement des habitants du quartier à la veille de la mise en place d'un projet éducatif dans l'école ne peut être que profitable", ajoute M. Langlois.

Suspect pour un vol de \$2,975

SHERBROOKE — Le nom de Noël Auger était mentionné sur les ondes de la radio-police comme suspect quelques minutes après le vol à main armée de \$2.975 perpétré le 30 juillet à la succursale de la rue Wellington sud de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Le lieutenant-détective Raymond Bonneau de la P.J. l'a lui-même entendu en se rendant sur les lieux pour entreprendre son enquête, comme il l'a rapporté dans sa déposition hier au stade de l'examen de Auger.

Auger, âgé de 34 ans, de Sherbrooke, n'avait été arrêté que le lendemain avant-midi à son domicile.

Le témoignage de M. Bonneau, assigné par le défenseur Jean-Pierre Rancourt, a été suspendu à la fin de l'après-midi et, ajourné à vendredi parce que le procureur Michel Ayotte est retenu aujourd'hui devant la Cour d'appel.

Cette défense se déroule devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix, qui a déjà été avisé de l'intention de Auger de soumettre une défense d'alibi.

On se rappellera que le prévenu a été appréhendé près de 24 heures après que le directeur de la succursale eût remis à un policier un bout de papier sur lequel il avait griffonné un numéro de plaque minéralogique correspondant à celui de sa voiture.

Le lieutenant Bonneau a dit qu'il s'était rendu en soirée du 30 juillet au domicile de Auger, qui se trouvait sous le coup d'une libération conditionnelle, et a effectué d'autres recherches.

On a appris que la police avait décidé d'obtenir le lendemain matin un mandat de perquisition chez le suspect.

Me Rancourt a tenté de savoir pourquoi les policiers avaient procédé par mandat le 31 puisqu'ils soupçonnaient Auger la veille.

M. Bonneau a répondu qu'il s'agissait là d'une pratique normale afin de savoir si le suspect était chez lui.

Le hold up de la BNE a été commis par un bandit solitaire le visage recouvert d'une cagoule.

Dame blessée par un conducteur

SHERBROOKE (psj) — Même après avoir franchi allégrement le cap de la soixantaine, l'automobiliste qui a absorbé de la boisson demeure un conducteur aux manœuvres hasardeuses.

Hier, un peu avant-midi, à l'angle des rues Bowen et Woodward, cette assertion a pu être vérifiée dans une collision survenue entre deux véhicules.

Un conducteur légèrement aviné a coupé le chemin à une automobiliste en effectuant un virage vers la gauche, quittant ainsi la rue Bowen vers la rue Woodward.

La dame, souffrant de blessures mineures, s'est rendue d'elle-même au Centre hospitalier Hôtel-Dieu, situé tout à côté.

Le conducteur fauffa à pour sa part être invité à se rendre au quartier général de la Police municipale et à souffler dans la baloune. On ne connaît pas les résultats de test mais on sait qu'une accusation de facultés affaiblies au volant sera portée.



Roland "le chat" Choinière a perdu du poids depuis que Hill ne lui fournit plus de egg rolls...

Un usager de la CMTS voulait bien profiter de la journée spéciale de la corporation la semaine dernière, mais il a rencontré un chauffeur qui n'était visiblement pas au courant qu'un passage ne coûtait que 10 cents cette journée-là... du côté de la CMTS, on soutient qu'il s'agit d'un incident isolé...

Le huissier Gaston Labiberte espère que le ministre de la Justice publiera sa photo dans les quotidiens pour annoncer qu'il est maintenant affecté auprès de la cour d'assises.

Me Richard Marcheterre n'a pas encore permis à son chauffeur d'essayer sa nouvelle voiture allemande tellement il raffole de la conduire.

Laurent Côté et Michel Lavalée, deux des "pitons", ont suggéré à leurs collègues Jean-Guy Dion, Alain Guay, Daniel Couture et Raymond Boislard, de consulter le dictionnaire avant d'attribuer des qualificatifs aux équipes qui représentent le corps policier... ces quatre athlètes étaient membres de l'équipe d'élite qui n'a disputé que deux parties au même tournoi...

Il est facile d'imaginer à quel point la fonction de directeur de police peut être "stressante" de nos jours... pour sa part, Jean-Paul Pelletier a découvert le moyen de maintenir à un niveau absolument respectable son taux d'adrénaline... il suffit de mettre en pratique quelques trucs de méditation transcendantale... certains observateurs auraient déjà vu le directeur en état de lévitation...



Bertrand St-Cyr a changé d'automobile parce que sa "vieille" était constamment en panne... son entourage se demande maintenant si le problème ne résiderait pas chez le conducteur puisque la nouvelle voiture est elle aussi tombée en panne sur la rue King... la journée même de son acquisition...

Lorsque Claude Métras se rend au théâtre, on ne peut l'accuser de demeurer impassible dans une scène de Monsieur Masure, au moment où les acteurs devaient dormir, il s'est écrié: "J'espère que ce n'est pas nous qui vous faisons dormir!"

Le juge retraité W. Redmond Hayes a mis en veilleuse pendant six autres mois toute idée de mariage depuis qu'il a assisté à une audience du tribunal de divorce et malgré que ses amis lui conseillent d'attendre à la porte d'un couvent la sortie d'une religieuse ayant réorienté sa vie...

Inter-Union

Agence de rencontre sérieuse

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
3330 King O., suite 150
Tél. 566-7966

Un problème moderne, la solitude au milieu des autres.

Une intervention discrète au service d'une société exigeante. Service personnel, confidentiel et efficace.
\$1705 1 heure P.M. à 9 P.M.

Le SYSTEME 3 ZENITH

LE MEILLEUR, ET PLUS ENCORE...

Le Bextley • Télécouleur Console SYSTEME 3 26" de Style Transitoire
Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500 • Indicateur canal et heure sur écran • Accès direct aux canaux • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance. PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Meuble en chêne antique et en simili-bois assorti, roulettes encastrées • Modèle SM2523E

Le Panorama XII • Télécouleur Console SYSTEME 3 26" de Style Ultra moderne
Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500 • Indicateur canal et heure sur écran • Accès direct aux canaux • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance. PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Devant de couleur argenté contrastant avec le dessus et les côtés en simili-bois de palissandre, roulettes encastrées • Modèle SM2541X

Le Hastings • Télécouleur de table compact SYSTEME 3 20" de Style Ultra moderne
Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500 • Indicateur canal et heure sur écran • Accès direct aux canaux • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance. PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Finition simili-ivoire américain veiné, coffret et piedestal noir rehaussés de garniture en aluminium brossé • Modèle SM1961W

Le Somersby • Télécouleur de table SYSTEME 3 20" de Style Moderne
• PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Finition véritable pacanier plaqué rehaussé de garniture nickel doré brossé • Modèle M1970P

Le SYSTEME 3 ZENITH

- LAMPE ÉCRAN À TRIPLE MISE AU Foyer
- CHÂSSIS TRIPLE-PLUS — 100% MODULAIRE
- SENTINELLE-COULEUR

LA QUALITÉ DOIT Y ÊTRE POUR QUE LE NOM SOIT APOSÉ.

CES MODÈLES PEUVENT NE PAS ÊTRE DISPONIBLES CHEZ TOUS LES MARCHANDS ZENITH. N-36603

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8</p> <p>Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910</p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint</p>	<p>REDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JACQUES LAFONTAINE Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>SERGE GOSSELIN Directeur de l'information</p> <p>CHRISTIAN BELLAVANCE Chef des nouvelles</p> <p>GILLES DALLAIRE Adjoint au chef des nouvelles</p> <p>MICHEL DIONNE Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la Publicité</p> <p>DAWSON BEAULIEU Chef des Ventes locales</p> <p>PAUL ALLARD Chef de la Production publicitaire</p> <p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRE LACHAPELLE Chef comptable</p> <p>L. ALCIDE BEAUCHER Gérant au crédit</p>	<p>ATELIER</p> <p>JACQUES E. LEDUC Directeur (technologie graphique)</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>ANDRÉ BELANGER Chef de la production</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Chef à l'expédition</p> <p>ANDRÉ JACQUES Adjoint à l'expédition</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>JACQUES ROY Chef des ventes au tirage</p> <p>GÉRANTS DE DISTRICT</p> <p>PIERRE BEAULIEU Magog-Deauville-Rock Forest, Sherbrooke-Nord</p> <p>LÉONARD BOULANGER Lac-Mégantic</p> <p>CONRAD BERGERON Sherbrooke-Ouest</p> <p>YVES BERGERON Sherbrooke-Nord</p> <p>VALCOURT-BRIMPTONVILLE</p> <p>ANDRÉ FONTAINE Sherbrooke-Est — Ouest Lennoxville</p>	<p>Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539</p> <p>Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en droits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.</p> <p>"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.</p>
--	--	---	---	---	---

Intégration aux services récréatifs et communautaires

"Nous n'avions pas besoin de consulter tout le monde pour confirmer le principe"

— Jean Perrault

par Doris Baker
SHERBROOKE — Les personnes reliées de près à la gestion des équipements récréatifs qui, éventuellement, seront intégrés aux services récréatifs et communautaires, n'ont pas été consultées préalablement parce que les membres du comité ad hoc ne disposaient pas suffisamment de temps pour analyser la situation en profondeur et qu'ils n'ont pas jugé essentiel d'agir en ce sens.

"Nous sommes partis d'une prémisses fort simple pour établir les bases de notre cheminement. C'est une question de principe. Les équipements récréatifs doivent servir à la réalisation des programmes d'activités conçus par les services récréatifs et communautaires. Nous n'avions pas besoin de consulter tout le monde pour confirmer ce principe", d'expliquer le directeur du centre de l'activité physique du collège de Sherbrooke et membre du comité ad hoc, M. Jean Perrault.

M. Perrault a répété qu'il appartenait aux services récréatifs de déterminer les types de locaux et de facilités indispensables à la réalisation des programmes.

"Ce sont les principaux utilisateurs, en occurrence les services récréatifs et communautaires, qui lo-

giquement, doivent établir les priorités d'utilisation", a-t-il dit.
 Dépendamment des orientations que le conseil voudra bien donner au Palais des sports, M. Perrault n'a émis aucune restriction dans les modalités d'intégration.

"C'est bien évident que si les membres du conseil décident d'autofinancer à 85 pour cent le Palais des sports, le mode d'intégration du Palais pourrait différer de celui des autres équipements. A ce moment là, il suffira de s'ajuster en conséquence. Mais dans le cas contraire, je ne vois pas pourquoi on accorderait un statut particulier au Palais des sports".

Le conseiller du quartier nord et président du comité ad hoc sur les loisirs, M. Camille Fortier a qualifié

la situation, qui prévaut, de tempête dans un verre d'eau.

"Moi, je me réfère au rapport du comité ad hoc adopté par le conseil et qui recommande l'intégration de tous les équipements récréatifs, y compris le Palais des sports. A ma connaissance, personne n'a dit qu'on ne demandera pas à M. Roselligerant du Palais des sports! Une analyse doit être complétée à partir d'une consultation auprès de toutes les personnes concernées et ce n'est qu'à ce moment qu'on établira les modalités d'intégration. J'appuie Alvin Doucet (directeur des services récréatifs et communautaires) dans ses démarches pour réaliser le rapatriement des équipements".

Bien qu'ils épaulent également M. Doucet, les conseillers Romeo Bergeron et Roger Gingues, à l'instar du conseiller Fortier, jugent que l'implantation des services récréatifs pètiennent un peu trop.

"Je trouve que ça prend du temps", de dire M. Bergeron.
 "Peut-être a-t-on trop hâte de voir la structure des services récréatifs bien enracinée dans le milieu", d'enchaîner M. Gingues.

Pour sa part, le conseiller Gaston Goulet croit que, dans les circonstances et avec toutes les contraintes budgétaires, les services récréatifs ont effectué des pas de géants.

"Je considère que tout va bien et qu'il ne serait pas opportun de précipiter les choses. J'avoue que je suis

favorable à l'intégration, mais les modalités pourraient être différentes, à mon sens, selon les types d'équipements et la vocation qu'on entend leur confier", de dire M. Goulet qui endosse les démarches du directeur des services récréatifs et communautaires.

Les membres du conseil affectés au dossier des loisirs, MM. Fortier, Gingues et Boisvert, se réuniront durant la prochaine semaine pour établir une ligne de conduite afin d'accélérer l'implantation des services récréatifs et communautaires à Sherbrooke.

Les diplômés de l'U. de S. SATISFAITS de leur sort

SHERBROOKE — Les étudiants ayant obtenu un diplôme de premier cycle à l'université de Sherbrooke seraient satisfaits de leur sort, c'est du moins ce que laisse entendre une enquête du Service de psychologie et d'orientation dont les résultats ont été rendus publics, hier.

L'enquête dirigée par M. Robert Michon, laisse entrevoir que plus de 85 pour cent des étudiants seraient "satisfaits ou très satisfaits" de leur sort, un après avoir obtenu leur diplôme et ce quant à des critères relatifs au marché du travail.

Sur 1.236 diplômés interrogés, 936 ont retourné le questionnaire pour une participation de 75,5 pour cent. Sur ce nombre, 73 pour cent ont trouvé un emploi à temps complet, 5 pour cent travaillent à temps partiel, 14,7 pour cent seraient retournés aux études et 6 pour cent se trouveraient en chômage.

Ce dernier chiffre serait assez révélateur si l'on tient compte du taux de chômage de 11 pour cent qui sévit dans la région de Sherbrooke.

Chez les étudiants ayant réussi à trouver un emploi permanent, on retrouve en majorité les administrateurs, les ingénieurs et les personnes ayant poursuivi des études à la Faculté des sciences de l'éducation.

Fait à noter, c'est le premier fois qu'un travail aussi sérieux de cueillette d'informations est effectué dans la région. L'enquête sera d'ailleurs distribuée à la grandeur du Que-



bec dans les milieux scolaires. Selon l'auteur du rapport, M. Robert Michon, cette enquête devrait servir de référence aux étudiants quant à leur chance de trouver du travail après avoir obtenu leur diplôme. Une des particularités du rapport, il dénote chez les étudiants un phénomène qu'on pourrait appeler "l'éternel satisfaction" puisque même parmi les chômeurs, 21 pour cent d'entre eux se disent satisfaits et très satisfaits.

Difficile d'entrer à l'université



(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

La circulation, bien que certaines mesures ont été prises pour l'améliorer, demeure très dense aux heures de pointe, à l'intersection du boulevard Université et du chemin North Hatley. Il

semble que l'Université et la Voirie tenteront encore d'améliorer la situation dans un avenir rapproché.

SHERBROOKE (MR) — Certains automobilistes n'apprécient guère la congestion de la circulation à l'intersection du boulevard Université et du chemin North Hatley là où, depuis quelques mois, ils doivent passer pour entrer sur le campus de l'université de Sherbrooke. Certains trouvent aussi l'entrée trop lente aux guérites de l'université.

Il semble cependant, selon M. Luc Lamoureux, directeur de la division des bâtiments de l'université, que les autorités de l'université et celles de la voirie observent la situation depuis plusieurs semaines et qu'elles se proposent de corriger la situation dans la mesure du possible.

Selon M. Lamoureux, sauf aux heures de pointe, l'ouverture d'un seul corridor pour entrer sur le campus est suffisante. "Aux heures de pointe, dit-il, nous ouvrons deux ou trois corridors selon les besoins. Il en sera de même dans certaines circonstances, comme les soirs de spectacles ou la tenue d'événements quelconques, quand nous prévoyons une affluence inhabituelle sur le campus".

Selon M. Lamoureux, il serait illogique de faire fonctionner tous les corridors donnant accès au terrain de l'université quand la circulation est normale et légère. "Nous avons tous pris connaissance du souhait du recteur, M. Yves Martin, qui, lors de la publication du budget de l'année

en cours, avait fait appel à notre sens de l'économie afin d'éviter les dépenses inutiles. C'est l'une des raisons qui nous amènent à restreindre les dépenses à ce niveau", dit M. Lamoureux se dit conscient, toutefois, du fait qu'il faille répondre aux besoins et il assure que tout sera mis en oeuvre afin de faciliter aux automobilistes l'accès au campus aux heures où la circulation est dense.

Il semble que, du côté de la Voirie, des efforts ont été faits, dans un premier temps, après une première observation, pour prolonger le temps du feu vert permettant de s'engager sur le chemin North Hatley. Depuis, près de 25 voitures peuvent traverser l'intersection vers la gauche, avant le feu rouge suivant. Auparavant, une douzaine d'autos seulement pouvaient passer durant le feu vert.

Il semble toutefois que cette amélioration ne suffise pas tout à fait à régler le problème de congestion du boulevard Université et la Voirie envisage de réaménager l'intersection au cours des semaines qui viennent. Il se pourrait que deux des trois voies du boulevard Université, à cette hauteur, soient utilisées afin de permettre de tourner à gauche pour s'engager sur le chemin North Hatley et que divers aménagements allègent ainsi la circulation.

Quant à la circulation sur le campus même, elle a de beaucoup été allégée, selon M. Lamoureux. "Notre premier souci était de dégager l'agora", dit-il, et, de ce côté, nous avons atteint notre but. Nous voulions

avant tout augmenter la sécurité aux abords de l'agora, où le nombre de piétons est considérable et où, jusqu'ici, la circulation était la plus dense. Maintenant, grâce à la nouvelle entrée, les automobilistes se trouvent dispersés sur le campus et le nombre de stationnements mis à leur disposition leur permet de garer leur voiture à divers endroits d'où ils peuvent se rendre à pied dans les divers bâtiments, à l'extérieur ou par les tunnels construits dans ce but."

Descente chez les Gitans

SHERBROOKE (psj) — En fin d'après-midi, hier, des policiers de la Sûreté municipale de Sherbrooke, de la Gendarmerie Royale du Canada, de la Sûreté du Québec et de la Police municipale de Lennoxville ont payé une visite aux Gitans, dans leur local situé sur la rue Wellington sud, pratiquement à mi-chemin entre Sherbrooke et Lennoxville.

Le motif de ce raid policier reposait sur un incident impliquant un automobiliste et un gitan, tôt hier matin, à l'angle des rues King et Belvédère. Le conducteur d'une automobile qui ne pouvait malheureusement pas deviner la réaction de l'automobiliste qui le précédait, a klaxonné parce que ce dernier semblait vivre dans un état d'immobilité inquiétant. Cela faisait deux fois que les feux de circulation passaient du rouge, au jaune, au vert et rien ne bougeait.

L'automobiliste immobile a été identifié plus tard comme faisant partie d'un groupe de motards. Le suspect n'aura sans doute pas aimé le son du klaxon de sitôt matin et a manifesté son mécontentement en administrant un coup de poing à l'automobiliste qui avait osé laisser libre cours à son impatience.

Comme cela s'est fait devant témoins, on n'a pas eu trop de peine à retracer les coordonnées du suspect.

Finalement les policiers ont profité de cet incident pour rendre visite "à de vieux amis" et à entrer sans frapper dans leur local, acquis depuis quelques mois; les lieux ont été systématiquement fouillés. Par la suite les policiers ont ramené au quartier général de la rue Marquette six individus dont le suspect de l'incident du matin et une certaine quantité de drogue.

Investiture libérale dans Sherbrooke

Les dossiers régionaux et économiques au coeur de la campagne de Claude Beurivage

SHERBROOKE (GC) — C'est en appuyant des thèses à caractère régional et économique que le notaire Claude Beurivage, candidat à l'investiture libérale dans le comté de Sherbrooke, a lancé officiellement sa campagne, hier, devant une quarantaine de partisans.

Se disant assuré que le Parti libéral formera le prochain gouvernement élu à Québec, Me Beurivage a profité de l'occasion pour s'en prendre au député péquiste Gérard Gosselin qu'il accuse de défendre des thèses théoriques et irréalistes.

Me Beurivage a ainsi élaboré une série de dossiers qu'il juge prioritaires pour la région dont le développement industriel, le tourisme, le réseau routier, la vente d'Hydro-Sherbrooke, et la protection de l'environnement. De plus, Me Beurivage a assuré son auditoire, en majorité féminin, qu'il accorderait une attention spéciale aux droits des femmes.

Le lancement de cette campagne a été marqué par l'appui de Me Pierre Fournier, ex-président du comité du NON pour le comté de Sherbrooke, qui a dit reconnaître en Me Beurivage un homme de talent qui a toujours su mener à bien les dossiers qu'on lui confiait.

Me Fournier a également profité de l'occasion pour rassurer l'auditoire en rappelant que Me Beurivage n'a rien d'un vendeur de cartes, faisant ainsi allusion à une déclaration d'un autre aspirant libéral dans le comté de Sherbrooke, M. Alain Cousineau.

Le geste de M. Beurivage, fait donc taire toutes les rumeurs vou-

lant que plusieurs membres du Parti libéral du comté de Sherbrooke lui demandent d'abandonner la course dans le but d'unifier le parti et de présenter une image plus forte aux prochaines élections.

Le notaire Beurivage a tenu à préciser qu'il n'était pas question qu'il mène une campagne contre M. Cousineau et que c'est un Parti libéral unifié qui se présentera devant les électeurs. "A ce point-ci, c'est aux membres à décider" de révéler Me Beurivage.

Le vote à l'investiture qui se déroulera le 29 septembre risque d'être mouvementé puisque les responsables de la campagne de Me Beurivage évalue à plus de 1.000, le nombre de renouvellements et de nouveaux membres acquis au Parti libéral du comté de Sherbrooke au cours des dernières semaines.

A huit jours de la fin de la période des mises en candidature, rien n'in-



Me Claude Beurivage

dique que d'autres aspirants porteront leur nom à la convention libérale et dans l'entourage de Me Beurivage, on doute fort d'une telle éventualité.

Un animateur de pastorale accusé de vol d'auto



Me Jean-Marc Audet

Le notaire Jean-Marc Audet annonce son retour à l'exercice du notariat, au

1300, PLACE MI-VALLON
ROCK FOREST
Tél.: 563-3217

SHERBROOKE — Un animateur de pastorale auprès de la commission scolaire régionale a été écroué hier jusqu'à son enquête préliminaire fixée pour la matinée.

Les élèves devront donc se passer des connaissances de André Turcotte, âgé de 24 ans, de Sherbrooke, pour apprendre l'abc du respect de la loi.

Le prévenu est soupçonné du vol le 21 août d'une voiture de location appartenant à la compagnie Budget.

Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a tenu compte dans cette décision du fait que Turcotte était déjà en attente de procès devant jury sur une inculpation de cambriolage de \$3.000 de bijoux chez le propriétaire d'une boîte de strip tease.

Le procureur Pierre-Luc Rolland avait exigé la détention de cet individu en invoquant son casier judiciaire, le fait qu'il ait manqué à sa parole de se rapporter à un policier le 2 septembre et son arrestation le 5 avec le véhicule impliqué dans une collision avec blessés.

Lors de l'enquête en détention, Turcotte a témoigné qu'il avait besoin de sa liberté afin

de pouvoir mettre la jeunesse en garde contre la délinquance et la drogue dans le cadre d'un programme dans les écoles avec la commission scolaire.

Me Michel Dussault avait plaidé la détention de son client n'est pas une exigence de la société dans ce cas-ci.

Selon un enquêteur de la SQ, l'accusé a fait un voyage en Alberta avec la voiture en question.

Maîtres Gaétan Grenier, Michel Bessette, Marc-André Martel, Denise Trudel-Lussier, Jacques O'Bready, ont le plaisir d'annoncer qu'ils s'adjoignent les services de Maître Dominique Guénin. Me Guénin est diplômé du collège de Sherbrooke, licencié en droit de l'Université de Sherbrooke, membre du Barreau du Québec depuis 1979. L'étude des procureurs susmentionnés sera désormais nommée:

Mes GRENIER, BESSETTE, MARTEL, TRUDEL-LUSSIER, O'BREADY, GUENIN.

Le nouveau directeur général de la ville pas nommé avant novembre

SHERBROOKE (DB) — Le nouveau directeur général de la ville de Sherbrooke n'entrera pas en fonction au mois d'octobre comme l'avait souhaité le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready.

On se rappellera que les membres du conseil avait résolu d'ouvrir le concours après que l'actuel directeur général adjoint, M. Frank Mascolo, eu refusé l'offre qui lui avait été faite pour occuper ce poste de commande au moment de la refonte de la direction générale.

Il serait illusoire de penser que le nouveau directeur général occupera ses nouvelles fonctions avant le 1er novembre, d'avouer le maire O'Bready. Une quarantaine de candidats ont posé leur candidature et une pré-sélection devrait avoir lieu dans trois semaines.

Les démarches simultanées entreprises pour le choix d'un nouveau directeur des travaux publics a retardé quelque peu l'embauche du futur directeur général de la ville et, du même coup, la confirmation des descriptions de tâches "révisées" des directeurs généraux adjoints.

"Nous avons besoin d'un directeur des travaux publics le plus tôt possible et parallèlement, nous recrutons les candidats au poste de directeur général. En ce qui concerne la description de tâches de chacun des directeurs généraux adjoints, leur mandat n'a rien de changé. Toutefois, on travaille depuis déjà un certain temps à réviser les descriptions de tâches, mais il serait souhaitable voire même indispensable que le nouveau directeur général soit consulté avant l'acceptation des descriptions de tâches révisées", de poursuivre Me O'Bready.



La région des cantons de l'est

A Bromptonville

Fêtes grandioses pour le 75e anniversaire de la consécration de l'église Ste-Praxède

BROMPTONVILLE — Des fêtes grandioses souligneront, dans quelques semaines, le 75e anniversaire de la consécration de l'église de la paroisse Ste-Praxède, à Bromptonville.

Afin de donner aux fidèles qui ont fréquenté cette église à un moment ou à un autre mais qui sont à présent dispersés aux quatre coins du pays la chance de s'associer à la joie des paroissiens, les fêtes qui débuteront le 4 octobre ne prendront fin que le 26 octobre.

Une messe solennelle qui sera présidée par Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, soulignera l'ouverture officielle des fêtes dont le début coïncidera avec l'ouverture du congrès régional des Chevaliers de Colomb qui, cette année, sera tenu à Bromptonville.

Le 12 octobre, une messe d'actions de grâces sera célé-

brée aux intentions des couples qui fêtent cette année leur 25e ou leur 50e anniversaire de mariage. La célébration eucharistique sera suivie d'une réception qui sera donnée au sous-sol de l'église et au cours de laquelle seront évoqués les événements heureux et malheureux qui ont jalonné l'histoire de l'église et de la paroisse.

Le 19 octobre, une messe solennelle sera célébrée par Mgr Jean-Marie Fortier et par deux anciens curés encore vivants de la paroisse, l'abbé Florent Cabana et le chanoine Léon Drapeau, avec qui les paroissiens ne voudront pas manquer de renouveler connaissance.

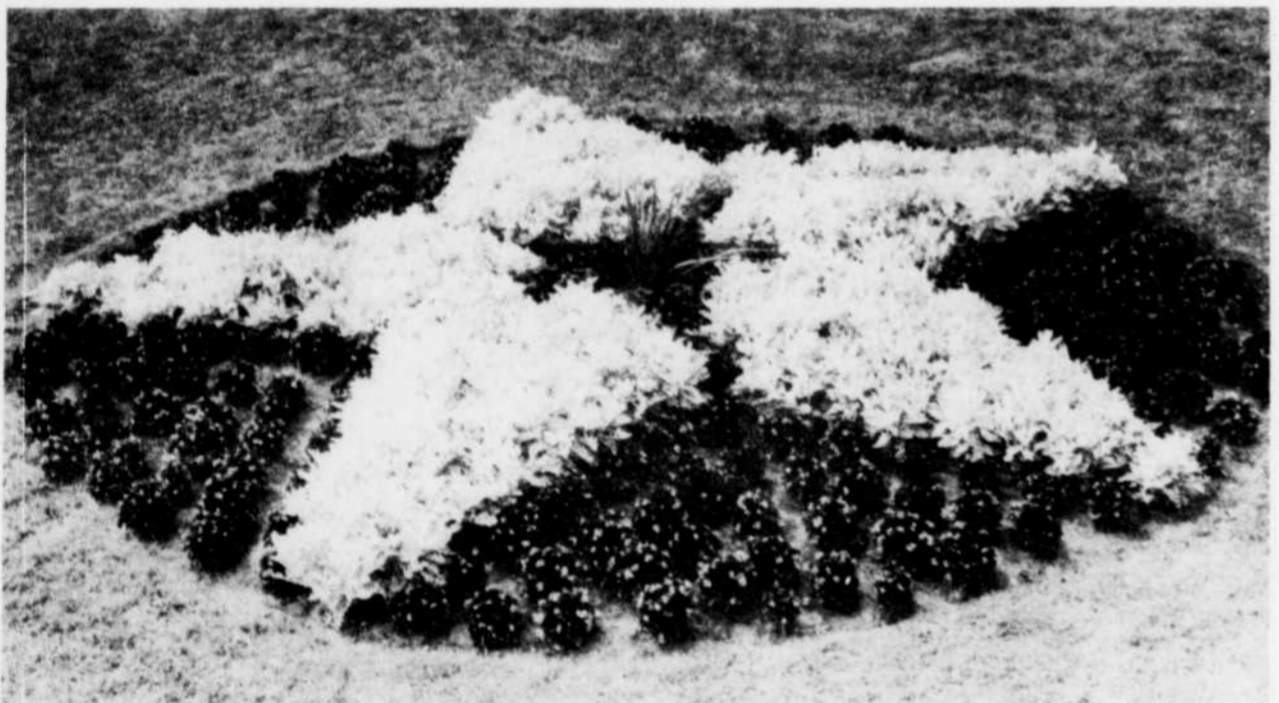
Les fêtes prendront fin le 26 octobre par une messe présidée par Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, qui est né à Bromptonville.



Dans le cadre du concours villages fleuris, plusieurs personnes de Stoke ont mérité des prix. On aperçoit sur la photo le maire Mo-

rin ainsi que trois membres du jury qui ont décerné les mentions, Estelle Jette, Monique Demers et Rita Morin.

Village fleuri



Dans la catégorie plate-bande c'est M. Eugène Francoeur et le curé Léveillé (fabrique de Stoke) qui ont remporté la palme. Dans la

catégorie rocaille, les prix ont été décernés à Mmes Henri Théberge et Christiane Lacroix.

La CSRE vend des terrains à la ville d'Asbestos pour \$1

ASBESTOS (YM) — La ville d'Asbestos et la

Commission scolaire régionale de l'Estrie vien-

nent de conclure une entente à l'effet de procé-

der au transfert de propriété de terrains pour une valeur de \$1, moyennant quoi la ville s'engage à n'utiliser ces terrains qu'à des fins éducatives, de loisirs culturels et sportifs.

En effet la Régionale vend à la ville d'Asbestos des terrains sur lesquels sont et seront aménagées des facilités sportives extérieures accessibles à toute la population.

Parmi les autres réalisations que la ville a consenti à réaliser, il y a l'aménagement d'un terrain de baseball, des salles de déshabillage et autres facilités sportives. En plus d'établir les services connexes se stationnement et entretenir à ses frais les aménagements la ville doit permettre l'utilisation en priorité par les élèves de 8h à 18h, les jours de classe.

L'entente a été qualifiée par les deux parties, "d'exemple frappant de ce que donne une concertation de milieux scolaires et municipaux".

Par ailleurs la Commission scolaire régionale de l'Estrie souhaite que d'autres municipalités songeront à se prévaloir de tels projets de concertations.



11 enfants et 17 petits-enfants entouraient M. et Mme Roméo Lagacé (Rose-Armande Leblanc), de Rock Forest, qui ont célébré récemment leur 40e anniversaire de mariage.

Le maire d'East Angus nie retirer des bénéfices de la vente de la station de ski

EAST ANGUS (Isp) — Le maire d'East Angus, M. Roger Couture, s'élève contre ceux qui laissent croire qu'il est favorable à l'achat de la Station de ski l'Élan parce qu'il en retirera des bénéfices personnels.

Tout en reconnaissant avoir effectivement été de ceux qui ont investi de l'argent lors de la formation du Club de ski d'East Angus Inc. M. Couture soutient n'avoir plus aucun intérêt dans l'affaire depuis que le Club a été vendu pour un dollar à la Station de ski du mont Elan Inc. qui est une

leurs, la ville a reçu du ministre des Loisirs de la Chasse et

de la Pêche l'assurance qu'elle recevra une subvention de \$38.700 advenant l'achat du centre de ski.

Ce qui signifie que la ville d'East Angus aurait donc à déboursier moins de \$30.000 pour devenir le propriétaire du mont Elan. Ce montant ne cor-

respond certainement pas à ceux qui ont circulé en ville ces derniers temps, d'ajouter M. Couture.

Aussi, souhaite-t-il que, à la lueur de ces données, chacun réfléchisse encore à cette affaire avant d'exiger son abandon.

L'achat du centre de ski par la ville d'East Angus est toujours possible

par Louise St-Pierre

EAST ANGUS — La ville d'East Angus détient toujours une offre d'achat pour la Station de ski l'Élan et les démarches en vue d'obtenir auprès de l'Assemblée nationale le bill privé lui permettant de faire l'acquisition de ce terrain situé en dehors des limites de son territoire n'ont pas été arrêtées.

La résolution proposée par le conseiller Bibeau le soir de l'assemblée régulière du mois d'août visait à accorder une subvention de \$6.500 à la Station de ski l'Élan. La proposition était assortie de trois conditions, soit que deux conseillers siègent sur le conseil d'administration de la Station, que l'offre d'achat expirant en octobre '80 soit extensionnée jusqu'en octobre '81 et qu'un comité soit formé afin de faire l'expertise des activités en vue de l'achat de la station.

"Ce qui revient à dire que le conseiller Varin n'a pas encore compris que les membres du conseil n'ont pas été invités à voter contre l'achat de la Station de ski l'Élan, c'est à croire qu'il cherche simplement à mêler les cartes", déclare le maire d'East Angus, M. Roger Couture, qui n'a jamais caché que lui espère voir sa ville acquiescer ce centre de ski.

Tout en soutenant qu'aucune décision finale n'a vraiment été prise, le maire d'East Angus croit que les membres du conseil devraient laisser à la population l'occasion de se prononcer sur l'acquisition du mont Elan avant de poursuivre leurs manœuvres pour y faire échec.

Aussi M. Couture rappelle-t-il que l'offre d'achat interve-

nue entre la ville et les propriétaires de la station de ski est conditionnelle à l'obtention d'une subvention du ministère des Loisirs, Chasse et Pêche et à l'approbation de la Commission municipale du Québec. "Cette dernière condition signifie tout. Car l'achat serait valide que si la ville a respecté les procédures prévues au cours desquelles les contribuables peuvent toujours réclamer la tenue d'un référendum pour s'exprimer sur le sujet."

Selon M. Couture, il est faux de prétendre que le budget des loisirs dépasse celui des travaux publics. Il a donc précisé que le budget total de la ville d'East Angus a été établi à \$1.627.818. Quelque dix pour cent de ce montant, soit \$169.000 sera versé en 1980 pour le loisir et \$271.000 pour les travaux publics.

De plus, il soutient qu'un étude menée il y a deux ans a permis de déterminer que plus de 350 personnes d'East Angus profitaient des installations de ski alpin au mont Elan. "Ce chiffre n'inclut pas ceux qui fréquentent les pistes de ski de fond et qui se font de plus en plus nombreux avec les années."

Le maire Couture calcule donc qu'il y a plus de skieurs à East Angus que de personnes qui fréquentent les terrains de baseball ou même l'arena. Il

se demande aussi pourquoi les conseillers s'opposent à l'achat du mont Elan en prétextant que cela ne sera pas rentable alors que chacun sait qu'une ville ne fait pas d'argent avec le loisir.

"Tout ce qui est loisir est dispendieux". Et j'aime mieux voir les jeunes pratiquer des sports que de les voir fréquenter les bars de la ville."

D'autre part, M. Couture nie la rumeur voulant qu'il ait mis en doute l'authenticité des signatures couchées sur la pétition de 250 noms qui a été présentée aux membres du conseil en août dernier. "Cependant, je suis pas certain que les gens l'ont signée en toute connaissance de cause. Certains m'ont téléphoné pour me demander s'il est vrai que la ville devait déboursier plus de \$100.000 pour cet achat. Ils étaient donc mal informés."

3 entreprises se partageront une subvention de \$122,150

SHERBROOKE (GC) — Le ministère fédéral de l'Expansion économique régional (MEER) a annoncé hier, l'octroi de \$122.150 à trois entreprises de la région pour la réalisation de projets industriels qui amèneront la création de 25 emplois.

C'est la firme A. Lapointe et Fils ltée, de Saint-Romain, qui s'est vue distribuer la plus grande part du gâteau avec un octroi de \$51.000. Spécialisée

dans la construction d'accès-soires en bois, la firme projette d'investir \$255.000 dans l'agrandissement de son usine. Les travaux d'aménagement devraient être réalisés d'ici mars 1981 et amèneront la création de 12 emplois.

Pour sa part, une entreprise de Danville a reçu une subvention de \$42.600 pour la réalisation d'un programme d'expansion qui amènera des déboursés de l'ordre de \$450.000 et la création de huit emplois. Il s'a-

git de la firme Geoffroy et Frères ltée, spécialisée dans le sciage et la fabrication de palettes.

Par ailleurs, une entreprise située à Saints-Martins-Canadiens, dans la région de Victoriaville, investira \$296.000 pour

l'implantation d'une usine de fabrication de produits d'érable. Ce projet, réalisé par la compagnie Gestion Cadapp inc. amènera la création de cinq emplois. Le MEER a accordé une subvention de \$28.550 pour la réalisation de ce projet.

Comptois confiant en la victoire du PQ

COWANSVILLE — "Lentement mais sûrement, nous nous acheminons vers la victoire", a déclaré M. Gérard Comptois, qui, il y a quatre ans, a brigué les suffrages sous la bannière du Parti québécois dans le comté de Brome-Mis-

sisqui et qui sera à nouveau le porte-étendard de ce parti dans cette circonscription lors du scrutin qui y sera bientôt tenu.

M. Comptois qui tenait ses propos quelques minutes après que les militants du parti que dirige M. René Lévesque l'eurent préféré à M. Winifrid Larocque, maire de la municipalité de Ste-Sabine, lors d'une assemblée qui a réuni à Cowansville plus de 350 militants de ce parti, a rappelé qu'en 1973 seulement 14 pour cent des électeurs de ce comté avaient donné leur appui au Parti québécois et qu'en 1976 20,7 pour cent des électeurs avaient voté en sa faveur. "Lors du référendum au cours duquel les Québécois ont été appelés à se prononcer sur l'avenir constitutionnel de la province, 25 pour cent des électeurs ont appuyé la thèse défendue par le Parti québécois."

M. Comptois qui a 55 ans est un fonctionnaire du ministère québécois des Affaires socia-



Gérard Comptois

Entente à la Domtar de Windsor?

WINDSOR (Isp) — Les employés de l'usine de la société Domtar à Windsor se sont réunis hier soir en assemblée générale pour se prononcer sur une entente de principe intervenue entre l'exécutif du Syndicat canadien des pâtes et papier de Windsor et leur employeur.

En raison de l'heure tardive à laquelle les employés du quart de nuit se sont rencontrés, La Tribune n'a pu connaître les résultats du vote avant d'aller sous presse.

La convention collective des 670 employés syndiqués de la Domtar est échue depuis le 30 avril dernier. Jusqu'à tout récemment, les négociations échouaient sur cinq points, dont les salaires.

ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DIXVILLE HOME INC.

Vous êtes cordialement invité à participer à l'assemblée annuelle du Dixville Home qui aura lieu samedi le 13 septembre 1980 à Dixville, Qué.

Le thème sera Connaître Dixville et l'horaire de la journée est le suivant:

14 h 30 à 15 h 30: Visite organisée de l'atelier de travail et des pavillons Lydia Andrews, Martin Luther King, Albert Schweitzer, William Jackson, Sunny Corner et Davis Hayward.

Visite des expositions préparées par le E.T. R.S.B.

(Commission Scolaire) et après l'atelier artisanal à 15 h 30.

Réunion d'information présidée par Mme Frances Noble, présidente du conseil d'administration.

De 17 h à 19 h B.B.Q. au poulet au parc de Dixville. 19 h Film.

Bienvenue à tous.

56193

A la corporation municipale du VILLAGE DE WOTTONVILLE Avis d'assemblée publique

Avis est, par les présentes, donné en vertu de l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole qu'une assemblée publique sera tenue pour entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la zone agricole.

Les personnes intéressées peuvent faire des représentations à la corporation municipale et en aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec ou lui en transmettre copie.

L'assemblée publique aura lieu le 24 septembre 1980 à 20:00 hres à la Salle Municipale située au 759, rue St-Jean, Wottonville.

Secrétaire-trésorier

Un centre commercial de \$2 millions à Coaticook

COATICOOK — Un centre commercial dont la construction entraînera des déboursés évalués à plus de \$2 millions sera érigé à l'intersection de la rue Child et de la rue Chesley, à Coaticook.

des bureaux. Un parc de stationnement capable de recevoir plusieurs centaines de voitures sera aménagé à proximité de l'immeuble. La construction de l'édifice a été confiée à la firme Gary Longchamps, une entreprise qui a son siège social à Sherbrooke.

M. Réal Fortier, a révélé que le marché d'alimentation qui abritera le nouveau centre commercial pourra ouvrir ses portes dès le mois de décembre et que, dans un an, tous les autres locaux que composera l'immeuble seront occupés.

Un porte-parole de cette société M. Réal Fortier, a révélé que le marché d'alimentation qui abritera le nouveau centre commercial pourra ouvrir ses portes dès le mois de décembre et que, dans un an, tous les autres locaux que composera l'immeuble seront occupés.

M. Fortier a déclaré que la construction de ce centre commercial permettrait aux consommateurs qui habitent Coaticook et les localités avoisinantes de trouver à quelques pas de chez eux des denrées et des marchandises qu'ils ne

parvenaient pas toujours à trouver dans cette ville et qu'elle suscitera une saine concurrence entre propriétaires d'établissements commerciaux.

Un porte-parole de cette société M. Réal Fortier, a révélé que le marché d'alimentation qui abritera le nouveau centre commercial pourra ouvrir ses portes dès le mois de décembre et que, dans un an, tous les autres locaux que composera l'immeuble seront occupés.

Programme de visites touristiques à la disposition des familles

SHERBROOKE (GC) — L'Association touristique de l'Estrie organise une fois de plus cette année des visites guidées à la disposition des familles.



M. Yves Dion, responsable du programme.

dans le cadre d'un programme visant à faire découvrir à la population les sites et richesses de la région.

Les activités se dérouleront à partir du dimanche 14 septembre et se poursuivront jusqu'au 12 octobre. Les sites visés sont la côte magnétique à Chartierville, le musée historique du comté de Brome à Knowlton, le Centre d'arts du mont Orford, le musée historique du canton d'Eaton et le musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante.

À chaque endroit des activités sont prévues en après-midi et des guides attendront les visiteurs pour faciliter le déroulement de la journée. Des dispositions ont également été prises afin d'offrir certains services, dont la restauration. Il s'agit de la deuxième expérience de l'Association touristique de l'Estrie dans ce programme.

regional puisque l'année dernière des activités similaires avaient été couronnées avec succès. En une seule journée, plus de 2.500 visiteurs s'étaient rendus à la côte magnétique de Chartierville.

Selon M. Yves Dion, responsable du programme, les activités de-

côte magnétique et peut-être révéler son secret. Des activités culturelles ont aussi été organisées à cet endroit par les artisans et les gens de l'âge d'or de la région.

Le 21 septembre, c'est le musée historique du comté de Brome, situé à Knowlton qui sera l'hôte

de l'Association touristique. Le musée comprend, entre autres, un avion allemand de la première guerre mondiale. Il s'agit d'un des rares avions d'origine allemande à avoir survécu au décret obligeant la destruction des avions de la chasse allemande.

Les activités se poursuivront le 28 septembre par une visite du Centre d'arts Orford de réputation internationale. Les visiteurs pourront voir le pavillon "l'Homme et la Musique" qui fut aménagé sur le terrain de l'Expo 67 pour les Jeunesses musicales du Canada et qui a été déménagé au Centre d'arts en 1972.

Le 5 octobre, c'est le canton d'Eaton, dont les fêtes du 125e anniversaire ont lieu cette année, qui accueillera les visiteurs à son musée historique situé dans le petit village d'Eaton Corner. Il s'agit d'une église transformée en musée et qui renferme, entre autres, de nombreuses pièces anciennes utilisées pour l'agriculture.

La dernière activité de la saison aura lieu le 12 octobre au musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante. Ce musée, situé au cimetière de Theford Mines, se veut le témoin de la vocation minière de la région. On y retrouve des échantillons d'amiante de toutes catégories et de différents pays en plus de nombreuses pièces d'équipement utilisées pour l'extraction et le traitement du minerai.



(Photo La Tribune)

C'est le 5 octobre, qu'auront lieu les activités de l'Association touristique de l'Estrie au musée du Canton d'Eaton.

vraiment attirer beaucoup plus de visiteurs cette année en raison de choix étendu des sites.

À Chartierville, des guides attendront les visiteurs, le 14 septembre en après-midi, pour leur faire valoir les attraits de la



(Photo La Tribune par Claude Poirier)

Le maire suppléant de la ville de Coaticook, le conseiller Robert Baillargeon, a procédé, hier, à la levée de la première pelletée de terre sur le site du centre commercial qui sera construit au coût de \$2 millions, à l'intersection de la rue Child et de la rue Chesley. Des représentants de

la société Les Galeries des Cantons à qui appartiendra le centre commercial et de la firme Gary Longchamps qui construira l'édifice ainsi que des représentants de divers organismes ont assisté à la cérémonie.

Problèmes de gestion

CANTON D'ASCOT (YR) — Le maire et les conseillers municipaux du Canton d'Ascot devront prendre une décision, aussi rapidement que possible, relativement à la mécanisation des opérations comptables de la municipalité, qui seraient plutôt inadéquates.

M. Guy Leclerc, un représentant de la firme de consultants Calculus, a déposé son rapport à l'assemblée ajournée du conseil municipal, en mettant l'accent sur plusieurs anomalies, dans les principes de gestion appliqués par la municipalité.

La firme de consultants, engagée par la municipalité, a précisé que la corporation municipale n'a même pas établi de politique de partage des tâches, ce qui fait qu'il devient impossible de savoir qui blâmer, en cas d'erreur.

M. Leclerc a aussi dit que des comptes ont été perdus par la municipalité, parce que cette dernière ne possède pas un système comptable adéquat. "Notre tâche est de vous

conseiller adéquatement quant au système qui devrait répondre à vos besoins, pour les cinq prochaines années de poursuivre M. Leclerc, mais nous n'avons pas à tenir compte des coûts de location ou d'achat qui sont du ressort exclusif des membres du conseil municipal."

conseiller adéquatement quant au système qui devrait répondre à vos besoins, pour les cinq prochaines années de poursuivre M. Leclerc, mais nous n'avons pas à tenir compte des coûts de location ou d'achat qui sont du ressort exclusif des membres du conseil municipal."

Lennoxville et Canton d'Ascot

Nouveau directeur au service des loisirs

Lennoxville (YM) — Les municipalités de Lennoxville et du Canton d'Ascot ont présenté à la presse, hier, le nouveau directeur du service intermunicipal des loisirs. Il s'agit de M. Jean Chenay. La fusion des services de loisir des deux municipalités fait suite à deux ans de discussion et à une collaboration soutenue des conseils municipaux.

Le nouveau directeur a reconnu que déjà les deux villes pouvaient compter sur plusieurs comités bien structurés et que le volet culturel était à améliorer. Afin d'identifier les besoins de la po-

pulation un sondage en 5.000 exemplaires sera effectué auprès des citoyens de Lennoxville et du Canton d'Ascot. Le service intermunicipal des loisirs se veut donc à l'écoute des gens et soucieux de la consultation des principaux usagers.

M. Réal Rancourt, député du comté de St-François, à l'Assemblée nationale, a déclaré que la fusion des services de loisirs entre ces deux municipalités était un dossier qui lui tenait à cœur et que cela constituait un exemple pour les autres corporations municipales de la région.

Course au cochon

GRANBY (YR) — Les agents du détachement de Granby de la Sûreté du Québec ont cherché en vain un cochon, se gambaillant en toute liberté sur le terre-plein de l'autoroute des Cantons de l'Est, au niveau du kilomètre 43, hier avant midi.

Le détachement de Granby de la SQ a été avisé par plusieurs automobilistes, usagers

de la voie rapide, du danger que représentait la présence du cochon. Toutefois, les policiers envoyés sur les lieux ont en vain cherché la bête égarée.

Les policiers s'interrogent à savoir si le cochon a été récupéré par son propriétaire ou s'il a tout simplement été ramassé par un camionneur, le long de l'autoroute.

Subvention à Bromptonville

BROMPTONVILLE — La ville de Bromptonville recevra du ministère québécois des Transports une aide financière de \$15.000 grâce à laquelle elle pourra prolonger son réseau d'égout pluvial.

On ignore pour le moment dans quel quartier de la ville des travaux seront exécutés, les administrateurs municipaux n'ayant pas encore pris de décision définitive à ce sujet.

Coupure de courant à Richmond samedi

DRUMMONDVILLE — Le bureau de l'Hydro-Québec de Drummondville désire aviser les abonnés des municipalités de Richmond, Melbourne, Ulverton, Kingsbury et Cleveland qu'ils devront subir une légère panne de courant samedi prochain, le 13 septembre, entre 6 et 8 heures du matin.

Cet arrêté volontaire est prévu pour la pose de régulateurs de voltage dans ce secteur et pour l'amélioration générale du système.

La direction de l'Hydro-Québec tient à remercier les populations concernées pour leur compréhension et leur collaboration dans l'exécution de ces travaux.



échos des cantons

C'est à la société Désourdy que la municipalité du Canton d'Ascot a confié la tâche d'aménager un immense parc, à l'intersection de la rue Belvédère et du chemin Thibeault... cette firme a exigé un montant de \$321.881,64 pour l'exécution de ces travaux.

- 0 -

Le directeur de la Sûreté municipale de Bromptonville, M. André Tessier, a affirmé que ce corps policier participerait à la grande campagne de sécurité destinée à protéger la vie des écoliers... une attention particulière sera portée au respect des cli-

- 0 -

La municipalité du Canton d'Ascot vient de recevoir du ministère québécois des Transports une subvention de \$10.500 qui sera dépensée pour le pavage des rues Leslie et Belmont... Pour éviter que la grippe n'exerce ses ravages sur le territoire que dessert le centre local de services communautaires Windsor-Richmond, cette institution enverra, au cours des prochaines semaines, ses infirmières dans les localités les plus importantes de ce territoire immuniser les personnes qui désirent se prémunir contre ce fléau.

Vous Permettez?

Permettez-vous \$42.00

Permettez-vous \$100.00

Permettez-vous \$67.00

Chez Simard et Voyer tout est permis à partir de \$42.00



SIMARD & VOYER

CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME, CARREFOUR DE L'ESTRIE

Malgré les problèmes actuels

Le gouvernement du Québec toujours intéressé à acquérir la Société Asbestos

THETFORD-MINES (PS) — Le gouvernement du Québec est toujours intéressé à se porter acquéreur de la Société Asbestos Ltée (SAL) et ce, malgré les problèmes vécus actuellement par cette compagnie minière d'amiante de Thetford-Mines et qui sont à l'origine du licenciement de 115 employés, à compter du 1er octobre courant.

Voilà, en résumé, les propos tenus à La Tribune par le député de Frontenac et adjoint parlementaire au ministère de l'Énergie et des Ressources,

M. Gilles Grégoire, et par le président et directeur général de la Société nationale de l'amiante (SNA), M. Daniel Perlestein.

M. Grégoire espère que cette mise à pied sera vraiment temporaire car, dit-il, "la région de Thetford-Mines n'a pas les moyens de perdre des emplois et ainsi nuire à son essor économique." Quant à une im-

plication directe du gouvernement en rapport avec ce congédiement, le député précise qu'il ne peut malheureusement rien faire si ce n'est que constater la triste réalité.

Malgré tout, le représentant

de Frontenac continue à croire en l'avenir de l'amiante et se dit convaincu que la décision de la compagnie n'est qu'un "scénario de chantage et de peur".

Pour sa part, le présidente

de la SNA attribue la situation présente à de simples facteurs conjoncturels. M. Perlestein ne voit pas en quoi les problèmes de la SAL pourraient influencer la décision du gouvernement dans son intention d'a-

cheter l'entreprise, du moins pas à court terme.

Toutefois, dit-il, si les problèmes persistent, la valeur de la SAL pourrait sensiblement être modifiée compte tenu du fait que la situation actuelle

n'apparaît pas dans les études effectuées par les deux firmes spécialisées qui avaient été mandatées, respectivement par le gouvernement et la compagnie, à déterminer la valeur de l'entreprise.

Une coopérative funéraire serait viable dans l'Amiante

THETFORD-MINES (PS) — Même si la concurrence actuelle est très forte dans la ré-

gion de l'Amiante, quant au secteur funéraire, il n'en demeure pas moins que la nouvelle approche introduite par une coopérative funéraire pourrait très certainement rencontrer les valeurs d'une partie de la population.

Tel est le commentaire exprimé par la Société de développement coopératif dans son rapport remis à la Coopérative funéraire de l'Amiante après l'étude de marché qui lui a permis de dresser un portrait de la situation actuelle en vue d'élaborer une stratégie d'implantation qui tienne compte des particularités de ce secteur.

Dans son évaluation des bassins de population, qui seront éventuellement desservis par la coopérative, la Société prévoit une diminution très légère au cours des prochaines années. Elle observe aussi une plus forte concentration d'individus de 55 ans et plus dans les villes de Thetford-Mines et Black-Lake, en comparaison de l'ensemble du Québec.

Tenant compte de toutes ces données, la Société soutient que la stratégie d'implantation de la coopérative funéraire implique deux démarches spécifiques et complémentaires.

D'une part, la coopérative

funéraire devra augmenter le nombre de ses membres qui se chiffre actuellement à quelque 250 et susciter un intérêt accru chez la population en insistant sur le caractère différent de la philosophie et des services of-

ferts et en s'associant à divers organismes oeuvrant dans le milieu. D'autre part, en raison du contexte de marché, la coopérative aurait intérêt à se caler dans un site où les investissements seraient mini-

mum. En outre, les opérations de la coopérative devraient se concentrer, dans un premier temps, à l'intérieur de l'agglomération de Thetford-Mines pour ensuite les étendre à toute la région.

Enfin, la Société recommande d'établir des échanges techniques avec la Coopérative funéraire de Sherbrooke afin de bénéficier des connaissances et de l'expérience acquises.

Les agents de sécurité de la SAL acceptent les dernières offres patronales

THETFORD-MINES (PS) — Les agents de sécurité de la Société Asbestos Ltée (SAL) de Thetford-Mines, syndiqués à la CSN depuis le mois de novembre 1979, ont accepté cette semaine les termes d'une première convention collective de travail.

Cette acceptation met donc un terme aux négociations dans le secteur minier de la région de Thetford-Mines alors que les neuf autres syndicats miniers de la région ont tous, depuis quelques mois, entériné de nouveaux contrats.

C'est dans une proportion de 65 pour cent que les 32 agents ont accepté les clauses de leur premier contrat qui sera d'une durée de trois ans à compter du 15 octobre courant. N'ayant

bénéficié d'aucune augmentation salariale depuis le mois de juillet 1979, les agents recevront chacun un montant forfaitaire de \$1.500. La rémunération moyenne d'un constable passe de \$8.00 à \$9.30 de l'heure. Au 15 octobre, le taux horaire sera majoré de 1,5 pour cent et respectivement de 2 et 3 pour cent aux deux autres anniversaires de la convention.

Les agents ont également obtenu une formule de boni de vie chère qui sera intégrée à l'échelle salariale au 15 octobre de chaque année. Le premier ajustement s'effectuera le 15 janvier 1981.

C'est le président du syndicat des employés à l'heure de la SAL, M. Oliva Lemay, qui a représenté le syndicat des

agents à titre de négociateur. Et, selon lui, "les agents de sécurité ont été traités comme les derniers des employés par la compagnie qui a tout tenté pour les écraser. Les dirigeants patronaux ont même réussi à diversifier les échéances des conventions collectives des trois syndicats de la SAL dans le but d'empêcher tous les syndicats de la compagnie de faire front commun lors des futures négociations." Il soutient que la compagnie a encore fait preuve de malhonnêteté en cachant volontairement aux représentants syndicaux, pas plus tard que vendredi dernier, le licenciement de trois agents de sécurité d'ici le mois de novembre prochain, tout comme 112 autres employés de la SAL.

Et, selon lui, "les agents de sécurité ont été traités comme les derniers des employés par la compagnie qui a tout tenté pour les écraser. Les dirigeants patronaux ont même réussi à diversifier les échéances des conventions collectives des trois syndicats de la SAL dans le but d'empêcher tous les syndicats de la compagnie de faire front commun lors des futures négociations." Il soutient que la compagnie a encore fait preuve de malhonnêteté en cachant volontairement aux représentants syndicaux, pas plus tard que vendredi dernier, le licenciement de trois agents de sécurité d'ici le mois de novembre prochain, tout comme 112 autres employés de la SAL.

Et, selon lui, "les agents de sécurité ont été traités comme les derniers des employés par la compagnie qui a tout tenté pour les écraser. Les dirigeants patronaux ont même réussi à diversifier les échéances des conventions collectives des trois syndicats de la SAL dans le but d'empêcher tous les syndicats de la compagnie de faire front commun lors des futures négociations." Il soutient que la compagnie a encore fait preuve de malhonnêteté en cachant volontairement aux représentants syndicaux, pas plus tard que vendredi dernier, le licenciement de trois agents de sécurité d'ici le mois de novembre prochain, tout comme 112 autres employés de la SAL.

Et, selon lui, "les agents de sécurité ont été traités comme les derniers des employés par la compagnie qui a tout tenté pour les écraser. Les dirigeants patronaux ont même réussi à diversifier les échéances des conventions collectives des trois syndicats de la SAL dans le but d'empêcher tous les syndicats de la compagnie de faire front commun lors des futures négociations." Il soutient que la compagnie a encore fait preuve de malhonnêteté en cachant volontairement aux représentants syndicaux, pas plus tard que vendredi dernier, le licenciement de trois agents de sécurité d'ici le mois de novembre prochain, tout comme 112 autres employés de la SAL.

Réseau des Appalaches pas à vendre

THETFORD-MINES (PS) — "Le réseau des Appalaches n'a pas été vendu à qui que ce soit pour le simple et bon motif qu'il n'est pas à vendre."

C'est ce qu'a déclaré à La Tribune, M. François Labbé de Thetford-Mines, président du réseau radiophonique qui regroupe six stations dans les

Cantons de l'Est. Ce dernier s'explique difficilement la provenance d'une telle rumeur qui a commencé à circuler dans la région de Thetford-Mines, par-

ticulièrement au cours des deux dernières semaines.

M. Labbé ne cache pas le fait que certains acheteurs l'aient approché au cours des dernières années mais, dit-il, "je ne suis tellement pas intéressé à vendre que je n'ai même pas voulu prendre connaissance des éventuelles offres d'achat. J'ai toujours répondu non et je n'ai pas l'intention de changer d'idée."

Le président du réseau des Appalaches a soutenu qu'il était, pour le moment, beaucoup plus acheteur que vendeur sans toutefois préciser dans quel domaine.

Le réseau des Appalaches est composé des stations radiophoniques CKLD à Thetford-Mines, CFDA à Victoriaville, CKFL à Lac-Mégantic, CKTL à Plessisville, CJAN à Asbestos et CJLP à Disraeli.

Convention libérale reportée

THETFORD-MINES (PS) — La convention du Parti libéral du Québec ne sera vraisemblablement tenue qu'à la mi-octobre dans le comté de Frontenac. Cette réunion à l'investiture devait se dérouler au cours de la semaine du 21 septembre courant mais elle a été reportée compte tenu du fait que le poste n'est sollicité que par un seul candidat.

En outre, les dirigeants libéraux du comté tiennent mordicus à la présence de leur chef, M. Claude Ryan, lors de l'assemblée et c'est pour cette raison qu'ils ont accepté d'atten-

dre jusqu'en octobre. Ce report facilitera donc la venue éventuelle de M. Ryan dans Frontenac en considérant le fait que le chef du parti libéral aura un horaire moins chargé en octobre.

Jusqu'à présent, un seul candidat à l'investiture est connu. Il s'agit du maire de la municipalité de Pontbriand, M. Georges Nadeau. Et, selon les renseignements obtenus, il serait fort surprenant que ce dernier rencontre de l'opposition alors que les aspirants les plus en vue ont tous laissé savoir qu'ils ne solliciteraient pas de

mandat à titre de représentant du Parti libéral en vue des prochaines élections.

Le dernier candidat libéral dans Frontenac fut M. Henri C. Lecours qui a siégé à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976. En 1973, il succédait au créditiste Bernard Dumont et en 1976 il devait céder son poste de député au péquiste Gilles Grégoire. Toujours très actif au sein de cette formation politique, M. Lecours a cependant déjà précisé à La Tribune qu'il ne reviendrait pas sur les rangs, du moins pas dans un avenir immédiat.

LES "FRUCTIFICATEURS"

UN BON PLACEMENT.. ÇA SE FÊTE



Les "fructificateurs" sont des instruments de placement et d'épargne très concurrentiels. Que vous désiriez un dépôt à court ou à long terme, un taux d'intérêt fixe garanti, un taux d'intérêt qui s'ajuste selon les variations du marché monétaire ou d'autres avantages comme la possibilité d'encaissement avant terme, nous vous offrons les "fructificateurs". Ils peuvent probablement satisfaire toutes vos exigences. Il y a vraiment de quoi fêter avec des taux d'intérêt si avantageux.

Certificat de placement avec GARANTIE COMMERCE**

**Émis par La Société d'Hypothèques Kinross et garanti par la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

DÉPÔTS DE MOINS \$100 000				
1 - 1½ an	2 - 2½ ans	3 - 3½ ans	4 - 4½ ans	5 ans
11¼%	11¾%	12¼%	12¾%	13¼%

POUR LES DÉPÔTS DE \$100 000 ET PLUS, DEMANDEZ NOS TAUX

- Non encaissable avant l'échéance mais transférable.
- Dépôt minimum de \$1 000.

- Il peut être accepté comme garantie.
- Un placement de 1 à 5 ans (périodes de 1 an, 1½ an, 2 ans, etc.).
- Vous touchez les intérêts en montants égaux, tous les six mois à partir de la date d'émission.

LE DÉPÔT À TERME COMMERCE DE 1 À 6 ANS

DÉPÔTS DE MOINS \$100 000				
1 à 2 ans	Plus de 2 à 3 ans	Plus de 3 à 4 ans	Plus de 4 à 5 ans	Plus de 5 à 6 ans
11%	11%	11¼%	11¾%	12¼%

POUR LES DÉPÔTS DE \$100 000 ET PLUS, DEMANDEZ NOS TAUX

- Des taux d'intérêt avantageux qui peuvent varier en fonction du montant et de la durée du placement.
- Il peut être accepté en garantie d'un prêt Commerce.
- Encaissable avant terme mais avec réduction du taux d'intérêt.
- Possibilité de retraits partiels à certaines conditions.
- Placement de 1 à 6 ans, dépôt minimum de \$1 000. Demandez des précisions.
- Vous touchez les intérêts deux fois l'an, le 30 avril et le 31 octobre, puis à l'échéance.
- Vous pouvez toucher les intérêts à la fin de chaque mois sur les montants de \$5 000 à \$99 999 mais à un taux annuel réduit de ½%.
- Les titulaires d'un compte clé "Âge d'or" Commerce peuvent toucher les intérêts

mensuellement sur presque tous les dépôts à terme sans réduction du taux d'intérêt.

LE CERTIFICAT DE PLACEMENT À TAUX AJUSTÉ COMMERCE

Un mode de placement unique à taux d'intérêt variable:

10.05%

par année pour le trimestre commençant le 1er août 1980.

- Non remboursable avant terme mais transférable, et il peut être accepté en garantie d'un prêt Commerce.
- Dépôt minimum de \$5 000.
- Placement de 5 ans.
- Vous touchez les intérêts deux fois l'an, le 30 avril et le 31 octobre.
- Taux d'intérêt qui s'ajuste trimestriellement selon les variations du marché monétaire. Ce taux, fixé d'avance pour chaque trimestre, correspondra à la moyenne des deux taux d'adjudication des bons du Trésor du Canada à 91 jours précédant immédiatement la dernière adjudication faite avant le début de chaque trimestre.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

*Ce taux est un taux d'intérêt annuel nominal pouvant être modifié sans préavis. Les intérêts sont versés deux fois l'an.

Fournier Steel Works

20 employés retenus par les grévistes

BLACK LAKE (PS) — Les employés syndiqués de la firme Fournier Steel Works Ltd de Black Lake ont effectué un durcissement de la ligne de piquetage alors que 20 employés non-syndiqués étaient toujours retenus à l'intérieur des bâtiments de la compagnie, qui, selon ce qui a été permis d'apprendre, ont été empêchés de quitter les lieux par les grévistes. Deux de ces employés non-syndiqués ont toutefois réussi à se sauver.

Huit autos-patrouilles de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Black Lake se sont rendus sur place. Aucun incident n'est cependant survenu.

Le président du syndicat, M. André Perrier, a affirmé que les grévistes n'avaient aucunement empêché les employés non-syndiqués de quitter les lieux. M. Perrier a de plus indiqué que la présence des autorités policières ne pourrait que provoquer les grévistes. Il a également demandé à ce que le président de la compagnie, M. Renaud Fournier, se présente à la ligne de piquetage pour faire connaître ses intentions dans les négociations pour le moment rompues.

D'autre part, dans le but de faire débloquer le dossier de la négociation, qui est dans une véritable impasse, les employés syndiqués de la firme Fournier Steel Works Ltd de Black Lake viennent d'achever une demande au ministère du Travail pour obtenir la nomination d'un

mediateur. Récemment, le responsable de la conciliation au Québec, M. Raymond Desilets, a rencontré les négociateurs patronal et syndical du dossier en présence du conciliateur André Courchesne. Et, après avoir entendu les prétentions des représentants des deux parties en cause, M. Desilets suggérerait de changer les trois intervenants dans le dossier afin de débloquer les pourparlers qui sont rompus depuis le 22 août. Cette recommandation fut refusée par les syndiqués qui soutiennent que le négociateur syndical actuel n'est pas en cause compte tenu du fait qu'un autre représentant syndical a déjà siégé à la table des négociations et qu'en 11 jours de rencontre, il n'avait réussi qu'à faire reproduire certains textes de l'ancienne convention. Selon eux, c'est la partie patronale qui est responsable de la situation actuelle en ne voyant pas la nécessité d'effectuer des changements aux conditions de travail qui prévalent depuis plusieurs années chez Fournier.

Les syndiqués préfèrent plutôt la nomination d'un médiateur et, à cet effet, ils attendent maintenant une réponse des autorités gouvernementales.

Quant au négociateur syndical, M. Pierre Mascoll, il soutient que la convention collective chez Fournier est archaïque et que seul un arbitre pourrait éventuellement mettre fin au conflit.

Les quelque 70 employés-syndiqués de Fournier ont entrepris, hier, leur 29e semaine de piquetage en face de l'usine, suite au lock-out décrété par la compagnie le 26 février dernier.

Toujours à la recherche d'appareils pour rendre l'eau potable

RIVIERE-BLANCHE (PS) — Le problème d'alimentation en eau potable des 24 résidents de la rue des Loisirs à Rivière-Blanche n'a pas encore été solutionné et les dirigeants municipaux sont toujours à la recherche d'appareils qui pourraient traiter cette eau et la rendre potable.

Les derniers prélèvements, effectués par des représentants du ministère de l'Environnement, révèlent toujours la présence de produits pétroliers dans l'eau. Le problème persiste depuis cinq mois et, loin de s'améliorer, la situation pourrait même s'aggraver compte tenu du fait que le niveau d'eau de la source a sensiblement baissé depuis quelque temps. Cette baisse serait attribuable aux nombreux travaux de creusage qui ont été effectués aux environs de la source pour prélever des échantillons d'eau. La veine d'eau pourrait alors avoir été quelque peu déviée.

Entre temps, la municipalité poursuit ses recherches en vue de trouver un appareil qui solutionnerait cet épineux problème. Et, si les démarches n'aboutissent pas à un règlement satisfaisant, les dirigeants municipaux devront alors songer à trouver une nouvelle façon d'approvisionner en eau potable les résidents affectés par cette contamination, soit par une nouvelle source ou en se branchant à un nouveau réseau, comme celui de Thetford-Mines.

SESSION EN RELATIONS HUMAINES (METHODE SYLVA BERGERON)



SYLVA BERGERON
Prés. fondateur



CLAUDE DOSTIE
animateur

Le seul institut autorisé à dispenser la méthode Sylva Bergeron.

- Vous, qui...**
- manquez de CONFIANCE EN VOUS
 - manquez de COURAGE
 - d'ENTHOUSIASME
 - sabotez votre TRAVAIL
 - refusez des PROMOTIONS
 - êtes (supposément) né pour un petit PAIN
 - endurez votre vie plutôt que de la vivre
 - souffrez de TIMIDITÉ, de GÈNE
 - crayez de faire rire de VOUS, de vous AFFIRMER
 - notez un certain vide dans votre VIE
 - êtes incompris, manquez d'AMIS, etc.

vous qui désirez remédier à cet état de choses, notre session en relations humaines est faite sur mesure pour vous.

Aucun engagement à signer. Vous payez à la semaine.

A combien évaluez-vous vos facultés? Ai-je besoin de cela, moi? Quels sont les buts de ces rencontres?

POUR CORRIGER	POUR ACQUERIR
Attitude détestable	Confiance en soi
Faiblesse morale	Volonté ferme
Inconscience	Persévérance-Ambition
Harvesté-l'assomé	Déterminé-Repas
Gène, Timidité	Assurance-Confiance
Anxiété-Angois	Sérénité
Peur de ridiculiser	Maîtrise de soi
Insécurité	Esprit de décision
Attitude négative	Attitude positive
Séducteur-Routine	Amitiés-initiative

Se rendre compte. Que vouloir, c'est pouvoir. La session comprend 12 soirées, soit une démonstration gratuite, 10 rencontres régulières. Une par semaine, et une journée graduation spéciale et gratuite.
Prix: 10 rencontres à \$8.00 chacune.

DEMONSTRATION GRATUITE
VENDREDI, 12 SEPTEMBRE à 7 h 30 p.m.
ECOLE SACRE-COEUR, RUE PARK, STANSTEAD.

Si impossible de venir à la date, rendez-vous la semaine suivante à 7.30 p.m.
INSTITUT de CULTURE PERSONNELLE du QUEBEC inc.
Fondé en 1959
No 389507
Certificat de culture personnelle remis à la fin de la session. L'institut obtient un permis du ministère de l'Éducation RE. Culture Personnelle

Le Carrefour d'Entraide rouvre ses portes

DRUMMONDVILLE(RJ) — Le Carrefour d'Entraide Drummond, existant depuis bientôt trois ans et oeuvrant de façon générale auprès des milieux économiquement faibles, a récemment pu réouvrir ses bureaux de façon permanente en raison d'une subvention de 19,000 dollars qu'il a reçu de l'Office de la Protection du Consommateur.

Telle est l'annonce faite lors d'une conférence de presse par Mme Gabrielle Richard-Turcotte, directrice du Carrefour, en soulignant que grâce à cet octroi cet organisme pourra poursuivre son action au bénéfice de toute la population de Drummondville.

"Cette année, le Carrefour d'Entraide Drummond continuera donc d'offrir ses différents services, mais priorité sera mise en vue d'effectuer un travail de type plus préventif à l'information du consommateur et principalement en ce qui concerne la nouvelle loi entrée en vigueur le 30 avril dernier où de nouvelles dispositions sont très importantes," de révéler Mme Richard-Turcotte.

La directrice du Carrefour a de plus précisé que ce travail sera fait sachant que le consommateur d'aujourd'hui est plus appelé à contracter et qu'il est important qu'il soit informé tant de ses droits et responsabilités que de ceux des milieux d'affaires avec qui il contracte. "Nous essaierons

de l'amener à prendre conscience que différents outils existent et qu'il peut s'y référer tels les brochures de l'Office de la Protection du Consommateur, la revue Protégez-vous, ainsi que les publications de différents tests et recommandations effectuées et fournis par l'Association des consommateurs, car nous croyons qu'un consommateur averti en vaut deux," a-t-elle dit.

Toujours selon Mme Richard-Turcotte, le rôle du Carrefour ne se limitera pas uniquement à informer la population car cet organisme continuera d'offrir assistance au consommateur et pourra intercéder auprès de différentes instances afin que ses droits soient respectés. C'est ainsi que pour jouer un tel rôle, le Carrefour s'est joint à deux ressourçes déjà existantes, soit l'Office de la Protection du Consommateur, bureau de Trois-Rivières et bureau satellite de Drummondville et l'Association des consommateurs, section Drummond et ce en

Légère hausse des crimes divers

DRUMMONDVILLE — Le service de police de la municipalité de Drummondville-Sud rapporte une légère hausse pour les crimes divers en août comparativement au mois précédent, soit de 47 contre 31.

Cette augmentation est notamment attribuable à 12 méfaits de biens privés ou publics, 11 vols de bicyclettes, neuf introductions par effraction et trois infractions d'ordre sexuel. Comparativement au même mois l'an dernier, on note aussi une faible hausse de huit crimes.

En ce qui regarde les accidents de la circulation, on signale une baisse appréciable en août avec seulement sept accidents d'ordre matériel de moins de 100 dollars de dommages, dont un délit de fuite, alors qu'en 79 les policiers répondaient à 23 appels du genre.

Moi je fréquente la Télé-université, l'université chez moi!

La publicité, le français, l'histoire du Québec d'aujourd'hui, les relations hommes-femmes, l'affectivité et la sexualité, le patrimoine québécois, la coopération, tout cela vous intéresse-t-il? Vous aimeriez avoir l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances sur ces sujets? Voilà ce que vous offre la Télé-université, l'université qui va chez vous.

Peut-être vous dites-vous que l'université, c'est pour les autres, pas pour vous? Encore là, il faudrait que vous connaissiez la Télé-université pour vous rendre compte que les barrières n'existent plus entre elle et vous.

Car s'il est une université accessible, c'est bien la Télé-université: où que vous soyez sur le territoire du Québec et quel que soit votre niveau d'études, elle vous donne accès à ses cours.

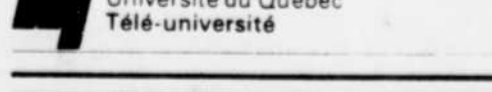
Vous aimeriez en savoir davantage? Remplissez le coupon-réponse ci-après. Il y a sûrement un cours (au moins) auquel vous aurez le goût de vous inscrire. Vous pourrez ensuite dire, comme 17 000 autres personnes au Québec: «Moi aussi je fréquente la Télé-université, l'université chez moi!»

Je désire recevoir de l'information sur les cours offerts par la Télé-université.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ TRI-1
Code postal _____

Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec
G1N 4M6
Téléphone: (418) 657-2262
De l'extérieur de Québec,
sans frais: 1-800-463-4722

Télé-Université
Bureau régional en Estrie
2883, rue King ouest
SHERBROOKE (Québec)
J1L 1G6
Tél.: 563-3832



LANCÈMENT PHASE II

Aux Galeries Orford

JOIGNEZ UNE ÉQUIPE GAGNANTE

Métro Choquette
Canadian Tire

Le pied sportif
La Mercerie des gamins
Boutique Marie-Clo
Centre de musique
Alain Gagnon
Nettoyage Orford
Boutique du son

Kado-Orford
Importations EGG
Boutique des métiers d'art
Pâtisserie Orford
Salon de coiffure J.S.
Escompte Orford

Boutique A.B.
Bijoux de la mer
Boutique Liette
Tagerie l'ancien
Le Flamouin
Salon du jeu

Direct Film
Agence de voyages Orford
Jeans Plus
Le Lacet
Les immeubles Marcoux
Le Caprice

Boutique Bou-Bou
Fleuriste Bégonie
La Peauserie
Boutique Brizo
Créations Orientales
Raymond Lamieux
décor

Arrivée prochaine d'un grand magasin à rayons réputé.

**AUX INTÉRESSÉS SÉRIEUX
PLACE DE CHOIX DANS LES
DOMAINES SUIVANTS:**

BAR RESTAURANT, CLINIQUE MÉDICALE, CONFÉCTION, SPORT, QUINCAILLERIE, ÉLECTRO-MÉNAGERS, LIBRAIRIE, CORDONNERIE ET SERRURERIE, VÊTEMENTS DE TRAVAIL, ANIMALERIE, ASSURANCES, AMEUBLEMENT, DISQUES, MERCERIE, BANQUE ET PLUSIEURS SERVICES SPÉCIALISÉS.

INFORMATION: LAURENT BLOUIN, DIR. GEN.
(819) 843-8844

Les Galeries Orford

"Original et gentil"

1700 RUE SHERBROOKE, MAGOG, QUE. (819) 843-8844

LES CONSULTANTS TAILLON



La tribune offre un cadeau gratuit à la future mariée.

Une valeur de plus de \$30.



N'importe lequel de ces produits peut être, individuellement, remplacé ou retranché si non disponible.

LIRE attentivement tous les règlements afin que la personne inscrite soit éligible au cadeau "VIVE LA MARIÉE"

LA TRIBUNE

Voici la liste des comtés provinciaux où nous livrons La Tribune

ARTHABASKA, DRUMMOND, FRONTENAC, JOHNSON, MEGANTIC-COMPTON, ORFORD, RICHMOND, BROME, MISSISQUOI ST-FRANCOIS, SHERBROOKE

Plus beau, mieux garni que jamais, ce cadeau, contient

- au-delà de 25 produits en grand format, d'une valeur de plus de \$18.00
- des bons-rabais d'une valeur de plus de \$13.00
- plus livres de recettes de cuisine et de conseils aux ménagères
- un abonnement gratuit à La Tribune pour deux semaines.

Une valeur totale de plus de \$30.00

Si vous vous mariez dans les mois à venir, ne manquez surtout pas de recevoir ce magnifique cadeau que vous offre La Tribune. Il suffit de remplir le coupon ci-contre et de le faire parvenir à l'adresse indiquée. Il n'y a absolument rien à acheter et cela ne vous engage en rien du tout! Et si vous connaissez quelqu'un qui va se marier, vous pouvez remplir le coupon et nous le faire parvenir pour elle. Nous verrons à tout. Tous les coupons doivent parvenir à l'adresse indiquée avant la date du mariage. L'offre est valable que pour les futures mariées qui auront résidence après leur mariage au Québec, dans les comtés indiqués dans cette offre, une localité où La Tribune est livrée à domicile par camelot. Le cadeau "Vive la mariée", est un hommage de La Tribune. Un seul cadeau par future mariée (Publi-promotion)



LA TRIBUNE
"VIVE LA MARIÉE"
Case Postale 1100,
Sherbrooke, Qué.

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET
S.V.P. REpondre A TOUTES LES QUESTIONS (EN LETTRES MOULEES)

Veillez faire parvenir le cadeau gratuit "VIVE LA MARIÉE" de La Tribune à:

(Lettres moules)

NOM DE LA FIANCÉE _____ (nom)

NOM DU FIANCÉ _____ (prénom) (nom)

ADRESSE ACTUELLE DE LA FIANCÉE _____ (No) (Rue) (App)

(ville ou village) (Code postal) (Bur) (Res)

DATE DU MARIAGE _____ ÉGLISE _____

NOM DE L'OFFICIAIRE (Ministre, Prêtre, Rabbim, etc.) _____

Cochez si vous êtes: FIANCÉE MÈRE PARENT AMI

VOTRE NOM _____

VOTRE ADRESSE _____

Un édifice plus modeste pour la clinique médicale et le Pharmacentre de Victoriaville

VICTORIAVILLE (DG) — Les médecins de la clinique médicale Notre-Dame et le propriétaire du Pharmacentre d'escompte ont finalement décidé de reconstruire sur les lieux mêmes du sinistre qui a ravagé le centre-ville de Victoriaville, le printemps dernier.

Au début de l'été le groupe avait acquis un autre terrain sur la rue Notre-Dame dans le but de reconstruire immédiatement et d'aménager à l'automne. Immédiatement après l'annonce de la reconstruction le groupe a commandé une étude de rentabilité qui est venue démontrer que l'immeuble projeté ne serait pas rentable. Le projet qui était ambitieux a été abandonné et on est revenu à des proportions plus modestes alors qu'on entrevoit construire 10.000 pieds carrés tandis qu'à l'origine en projetait 20.000 pieds carrés de plancher.

M. Jacques Leasher, propriétaire de la pharmacie et les 13 médecins de la clinique Notre-Dame avaient pensé reconstruire sur un terrain vacant entre le restaurant Gros Bill et la Banque Royale. L'édifice projeté aurait coûté \$1.500.000.

Le Dr Jean-Guy Gervais, porte-parole du groupe a déclaré que les frais de bureau des médecins auraient été augmentés d'au moins \$6.000 chacun par année si on avait réalisé le premier projet alors qu'il est à peu près impossible pour les médecins de compter sur une augmentation de clientèle.

De plus, l'étude de rentabilité prouvait qu'un tel édifice ne pouvait couvrir ses frais avant

au moins quatre ans. Pour ce qui est de la Pharmacie les proportions restent sensiblement les mêmes.

C'est face à cette situation que le groupe a décidé de s'accorder un délai pour permettre le déblaiement des ruines en vue de la réalisation d'un projet plus modeste de l'ordre de \$750.000.

Pour l'instant les travaux de déblaiement viennent d'être

complétés et on a commencé à monter un mur de bloc de béton en guise de coupe feu.

Les plans définitifs seront complétés en fin de semaine. On a appris toutefois que la nouvelle construction couvrira environ 10.000 pieds carrés, qu'elle aura deux étages, qu'il y aura un ascenseur pour faciliter à l'accès de la clinique médicale aux handicapés et aux personnes âgées et qu'il est possible qu'il y ait quelques nouveaux services dont on n'a pas voulu pour l'instant préciser la nature.

Il est également vraisemblable que le corridor extérieur qui sépare la nouvelle construction du voisin soit recou-

verte, pour rejoindre ainsi une des recommandations de l'étude sur la revivification du centre-ville.

Le Dr Gervais a ajouté que la façade sera conçue pour s'accorder avec celle contigue où l'on termine présentement des travaux de rénovation.

Par ailleurs le Dr Gervais a admis que le fait d'avoir changé d'idée sur la construction impose de nouveaux délais et que l'immeuble ne sera pas prêt pour le 1er novembre. Entre-temps la clinique médicale et la Pharmacentre sont toujours logés temporairement dans l'ancienne Roulantheque, un peu plus loin sur la rue Notre-Dame.



Le projet de construction de \$1,500,000 a été abandonné au profit d'un immeuble plus modeste qui se dressera sur les ruines de l'ancienne clinique. Le déblaiement est complet et le coupe feu est terminé.

Le NPD s'attaque au député Dubois

VICTORIAVILLE (DG) — Le député du comté de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois et son gouvernement font payer le coût du contingentement du vêtement par la population et n'envisagent aucune mesure pour éviter des lendemains malheureux aux travailleurs de ce secteur très important des Bois-Francis, d'affirmer le président du NPD-Québec et candidat défait de cette forma-

tion politique dans Lotbinière et Frontenac, M. Jean-Denis Lavigne.

Rappelant que l'Association des consommateurs prévient que les consommateurs canadiens (et ceux de Lotbinière) devront déboursier une moyenne de \$1.000 par famille pour protéger l'industrie de l'habillement au cours des dix prochaines années et qu'il s'agit d'une dernière chance pour

cette industrie, M. Lavigne croit qu'il est urgent de planifier la venue d'industries de remplacement et de prévoir un plan de reorientation de la main-d'œuvre dans de nouveaux secteurs d'activités.

Le silence de M. Jean-Guy Dubois sur cette question est inquiétant de poursuivre le candidat NPD Nelson Lavigne ce n'est pas en fermant les

yeux qu'une part importante de la main-d'œuvre devra s'orienter vers d'autres secteurs d'activités.

Or, le président du NPD-Québec prétend que le député Dubois et le gouvernement libéral n'ont prévu aucun plan de recyclage et ils n'envisagent pas la venue d'industries nouvelles pour absorber la main-d'œuvre. Pourtant, de constater M. Lavigne, le MEER aurait identifié certaines industries qui auraient des chances de développement dans les Bois-Francis. Il s'agit de l'industrie des appareils électriques et électroniques et l'industrie de la production d'instruments médicaux et scientifiques. M. Lavigne croit que ces industries s'installeraient dans la région immédiate de Sherbrooke et le député de Lotbinière refuse d'agir immédiatement.

Pour le bien des travailleurs du vêtement de Victoriaville et de la région M. Dubois devrait identifier et planifier la venue d'industries nouvelles et mettre sur pied un plan de recyclage pour les employés du vêtement qui auront à s'orienter vers ces nouvelles industries, de conclure M. Jean-Denis Lavigne.



Jean-Guy Dubois

yeux qu'on évitera la catastrophe et qu'on pourra aider les travailleurs du vêtement. Il semble de poursuivre M. Lavigne que l'industrie canadienne du vêtement ne sera jamais compétitive ce qui signi-

Problème d'eau à Ste-Sophie

STE-SOPHIE DE MEGANTIC (DG) — Les quelques 45 familles reliées au réseau coopératif d'aqueduc de Ste-Sophie de Mégantic devront faire bouillir leur eau au moins 20 minutes avant de la consommer.

Sophie de Mégantic, M. Leo Pellerin, a confirmé qu'il avait été avisé par téléphone de la mauvaise qualité de l'eau et du fait qu'en devant la bouillir.

Selon M. Pellerin la situation ne serait pas alarmante. Il attribue la contamination au fait qu'on a enregistré de nombreuses pluies au cours des derniers jours ce qui a eu pour effet de permettre l'infiltration des eaux de surface dans le réservoir d'eau. Pour régler le problème M. Pellerin nous a confié qu'il déverserait des demain matin (de matin) un gallon de chlore dans le réservoir.

Le président du Syndicat coopératif de l'aqueduc de Ste-

RANDONNÉE DE CHASSE

Sur la piste du petit gibier

LA GÉLINOTTE HUPPEE
...notre perdrix de luxe! Très recherchée car on dit qu'elle fait le régal des gourmets. Mais son vol imprévu déjoue souvent l'adresse des meilleurs chasseurs.

DIANE CHASSERESSE
On la rencontre de plus en plus en forêt. Un petit cours de maniement d'armes et hop! la voilà prête à profiter des plaisirs de la chasse au petit gibier.

LE TETRAS DES SAVANES
On retrouve cette autre perdrix dans les forêts de conifères. Elle se laisse approcher sans grande difficulté.

LE LIÈVRE DÉTALANT
Sûrement pas de ceux qu'on appelle gibier rare! Il abonde partout dans nos forêts, il est excitant à chasser et il fait d'excellents civets. Toutes les qualités quoi!

LE CHASSEUR
Grand amant de la nature, ce coureur des bois version 1980 sait qu'il court la chance de ramener de ses excursions un petit souvenir bien en chair qui lui fera faire bonne chère...

En forêt, moi je respecte l'environnement, les règlements de chasse, les règles de prudence et la propriété privée.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

GARDONS NOTRE FORÊT PROPRE

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche

<p>BUANDERIE MAGOG "CROWN" Inc. Service de location industrielle et commerciale 1705, King ouest - Sherbrooke 569-2585</p>	<p>SERVICE D'EXTINCTEURS DE L'ESTRIE INC. 1127, rue Woodward Sherbrooke, J1G 1X2 - 562-7387</p>	<p>TAL THOMPSON & ALIX LTEE Fruits et légumes frais - Produits congelés 2525, rue Roy - Sherbrooke 569-2571 Département de la viande 45, rue Radisson - Sherbrooke - 569-5521</p>	<p>GAETAN BELLEFUEILLE NOTAIRE 2727, King ouest - Sherbrooke J1L 1C2 563-1151</p>
<p>Caisse Populaire Sociale de Sherbrooke J.O. Horace Trépanier, directeur Prêts hypothécaires et placements 230 ouest, rue King - J1H 1P9 - 563-2811 Succursale: 750, 12e Avenue nord - 567-1311</p>		<p>MAURICE DUMAS Distributeur de fromage de toutes marques en gros. SHERBROOKE 567-0416</p>	
<p>LUCIEN LAVIGNE Ltée Embouteilleur autorisé PEPSI SHERBROOKE</p>		<p>IMPRIMERIE PARENT & PARENT PRINTING 323, rue Alexandre Sherbrooke - J1H 4S9 562-5518</p>	
<p>Gailukon La mie de tout le monde! Boulangerie <i>L'arochelle et ses frères</i> 1520 ouest rue King Sherbrooke, tél.: 569-5917</p>		<p>EQUIPEMENT SANITAIRE CHERBOURG (1977) Inc. Dépositaire produits chimiques et équipements spécialisés pour l'entretien. 306, 12e Avenue sud - Sherbrooke - 566-2266</p>	
<p>JEAN-NOEL BEGIN & ASS. Inc. ASSURANCES-GENERALES ASSURANCE-VIE 184, Principale nord Windsor - J1S 2E3 845-3924</p>		<p>UN AMI</p>	
<p>SYLVESTRE, DUMAS, BEAURIVAGE, BOLDOC, VACHON & DEMERS NOTAIRES 234, RUE DUFFERIN, SUITE 200 SHERBROOKE J1H 4M2 - 563-4141</p>		<p>IMMEUBLES Jean E. Pineault & Associés Ltée COURTIERS EN IMMEUBLE 2630 ouest, rue King, suite 100, Sherbrooke, Que. J1J 2H1</p> <p>• VENTE D'IMMEUBLES RESIDENTIELS COMMERCIAUX INDUSTRIELS</p> <p>• SERVICE DE MUTATION</p> <p>• SERVICE DE FINANCEMENT HYPOTHECAIRE</p> <p>565-7474 A L'HEURE JUSTE... DE VOS BESOINS!</p>	
<p>Monty, Coulombe, Pépin, Fecteau, Fournier, Gilbert, Landry & Associés AVOCATS 234, rue Dufferin Sherbrooke - J1H 4M2 566-4466</p>			

Vivre en 80

Les secrets de la puissance japonaise



Les ventes des constructeurs japonais d'automobiles ont augmenté de 25 pour cent. La Honda "Civic 1300" n'est pas étrangère à cette montée en flèche.

PARIS (AFP) — Malgré la crise économique mondiale, le Japon fait preuve d'un dynamisme surprenant.

Pour l'année en cours, les experts japonais prévoient une croissance de 4% (6% en 1979) soutenue par la progression des exportations (+20% en un an) et des investissements privés. L'inflation semble maîtrisée tandis que la modération des revendications salariales permet de limiter les coûts des entreprises. Les bénéfices des sociétés nippones ont augmenté de façon spectaculaire au cours de l'année budgétaire 1979 (1er avril 1979-31 mars 1980): Toshiba + 96%, Hitachi + 19%, JVC + 121%, etc...

En Europe et aux Etats-Unis, ce dynamisme provoque une inquiétude croissante. Aux Etats-Unis, en un an, les ventes des constructeurs américains d'automobiles ont diminué de 30%; celles des constructeurs japonais ont augmenté de 25%. Dans les pays

de la Communauté économique européenne, ces mêmes ventes ont augmenté de 7% en 1978, 20% en 1979 et 23% au cours des cinq premiers mois de l'année (par rapport à la même période de l'année précédente). La pression japonaise se manifeste également dans d'autres industries: télé-

vision en couleur, montres, micro-informatique, etc.

Ces résultats remarquables sont avant tout le fait de la meilleure productivité de l'industrie japonaise. On estime que dans l'industrie automobile, la productivité japonaise est deux à trois fois supérieure à celle de l'industrie allemande.

Economistes et experts cherchent désormais à percer les secrets de cette compétitivité surprenante. A cet égard, une contribution intéressante vient d'être fournie par la publication récente et remarquée d'un ouvrage du professeur américain Ezra F. Vogel, "Japan as Number One". L'auteur est un sociologue qui étudie depuis vingt ans le Sud-Est asiatique et enseigne à l'Université Harvard les aptitudes musicales des enfants japonais sont également très développées.

STUDIO CULTURE PHYSIQUE
BLANCHE CHRÉTIEN ENR.
 Exercices, appareils et bain vapeur
 • POUR DAMES •
 678 Vaudreuil
 Rock Forest, Qué. — J0B 2J0
 Pour réservations: 567-3727

M. Daniel Crevier désire aviser sa clientèle qu'il est maintenant propriétaire du salon de coiffure
MAISON LOUIS XV ENR.
 674, Victoria
 Sherbrooke, Québec
 Tél.: 563-3211
 Daniel, ancien employé au Coiffurium, souhaite la bienvenue aux anciennes et nouvelles clientes.

Sessions d'étude sur la priorité pastorale

SHERBROOKE — Depuis le début de septembre l'Office des communications sociales tient des sessions d'étude sur la priorité pastorale 1980-1981, dans le diocèse de Sherbrooke.

Le thème de l'année porte sur l'éducation permanente de la foi avec comme principal lieu de réalisation la pastorale du baptême. Le slogan "Une foi semée...ça se cultive" a été retenu pour résumer en bref le sens de la priorité. Les sessions se tiendront dans 5 endroits du diocèse et réuniront des agents de pastorale, prêtres, religieux et laïcs.

Les 4 et 5 septembre les zones de Magog et de Coaticook ont été vues. Les 8 et 9 septembre c'était les

zones de Mégantic, Disraëli et East Angus. Le 11 et le 12 septembre la zone de Sherbrooke-centre et de Sherbrooke-centre-nord tiendront une session à la Maison Marie-Rivier. Le 15 et le 16, toujours à la Maison Marie-Rivier, Sher-

brooke-ouest et Sherbrooke-est siègeront en session; tandis que les 18 et 19 septembre, à la salle paroissiale Ste-Bibiane, de Richmond, les zones d'Asbestos et de Windsor auront l'opportunité de participer à la session.

Y
 YMCA-YWCA
 300, rue Montréal
 Coût
 \$30.00/semaine
 7.00/1 journée
 4.00/1/2 journée
 Tél.: 569-7488

ACTIVITES POUR ENFANTS
 de 2 1/2 à 5 ans

Psychomotricité
 Programme gymnase
 Natation psychomotricité
 Bricolage

VISEZ JUSTE!
 DANS LES
PETITES ANNONCES!
 LA TRIBUNE
 569-9501

NOUVEAU MAGASIN D'UNIFORMES
"MLLE UNIFORME"
 VENTE DE LA RETRENTE DES CLASSES
 de réduction sur
10 à 40%
 lot d'UNIFORMES,
 LOT DE CORSETTERIE de 15 à 50% de réduction
 SARRAUS hommes ou femmes
 Escompte 10%
"MLLE UNIFORME"
 523, King est. 562-9463, Sherbrooke



UN EVENEMENT SPECIAL BIRKS

Economies substantielles!

25% de RABAIS

Coutellerie Regency Plaquée argent de Birks
 (JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 80)

Regency de Birks, fabriqué dans nos propres ateliers, s'est mérité la réputation de meilleure coutellerie plaquée au Canada. Dès maintenant, vous bénéficiez de 25% de rabais. C'est le temps de commencer votre collection ou de compléter celle que vous possédez déjà.

Ci-dessus nos 8 motifs de coutellerie Regency. Tout en haut: Richmond, en gros plan, le nouveau modèle CIPPENDALE et dans l'ordre: York, Louis de France, Queen Mary, Cascade, Amrlborough et Old English.

Coffrets.

Pendant notre période de vente seulement, nos coffrets en noyer "arbre fruitier" et "acajou" vous sont offerts à des prix exceptionnels.

Autres pièces de service aussi disponibles à 25% de rabais.

Conditions de paiement faciles si désiré.

CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE



VENTIL D'AUTOMNE
 chez **Nouvelle Mode**
 Profitez de réductions appréciables sur la nouvelle collection automne-hiver

Collection de VETEMENTS SPORT PARIS STAR Rabais de 20%	TRICOT ELAN Rabais de 20%
MANTEAUX et JACKETS de cuir et suède Rabais de 50%	MANTEAUX COURTS AUTOMNE-HIVER Rabais de 20%

Nouvelle Mode 20, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke

Le Cercle de culture espagnole de Sherbrooke

Début d'une 19e saison

SHERBROOKE (YM) — Le Cercle de culture espagnole de Sherbrooke a inauguré sa 19e saison mardi, le 9 septembre, en présence d'une cinquantaine d'invités et de membres du cercle.

On a également profité de l'occasion pour dévoiler le programme d'activités 1980-81. Plus particulièrement le cercle dispensera une série de conférences-voyages, des projections en langue espagnole et aussi

une collaboration avec le Carrefour international dans l'organisation de la Semaine multiculturelle, en octobre.

Par exemple, le Dr Charles Tessier commentera un voyage en Russie, tandis

que le docteur Francisco Pinero parlera d'un voyage au Mexique, d'autres conférenciers viendront entretenir les membres d'expériences vécues au Pérou, de l'Amérique précolombienne ou encore de la littérature et de la poésie de l'Argentine.

Le cercle existe principalement en fonction de la préservation de la culture et de la langue espagnole, à cet objectif vient s'ajouter la possibilité pour un certain nombre de francophones de pratiquer ce langage et de fraterniser avec des gens d'une autre culture.

Le Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI), apporte également son soutien au cercle en mettant à la disposition des membres du cercle des facilités, telles ses locaux et l'équipement nécessaires à la tenue des activités du cercle.



Voici les membres de l'exécutif du Cercle de culture espagnole de l'Estrie: M. Louis-Denis Vachon, trésorier du cercle, Mlle Suzanne Veilleux, bibliothécaire, M. José Zapata, président du cercle, Mme Cecile Zapata, présidente du comité de réception, M. Manuel Rivera, conseiller administratif du cercle.

AU CENTRE D'ACCUEIL
RESIDENCE 55 BROOKS
CHAMBRES ET PENSION
POUR PERSONNES AGEES



Mme Elisabeth Roy
directrice

567-8931
soir:
565-7234

VENTE DE MARQUETERIE

Vente, pose, sablage et finition de plancher de marqueterie et bois franc.
TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI
effectuée par nos experts
NETTOYAGE A LA VAPEUR DE
TAPIS ET MEUBLES REMBOURRES
1495, rue King est
Sherbrooke

563-4736

TAPIS V.N. "tout un phénomène"
INC

CLINIQUE DIÉTÉTIQUE LISE DU BOIS

- Explication de régimes
- Evaluations de menus
- Conseils administratifs de services alimentaires

TEL: 563-2286 - 562-1716

Désirez-vous régulariser
les naissances?

Voulez-vous savoir si vous
avez une ovulation?

Désirez-vous avoir un enfant?

SERENA peut vous
aider
567-6893

Cours d'espéranto offerts

SHERBROOKE — Pour la deuxième année consécutive l'Université de Sherbrooke offre des cours d'espéranto pour débutants. Le cours sous la direction de M. Pierre Collinge, s'adresse aux étudiants de l'éducation permanente et sera enseigné le jeudi soir à partir du 11 septembre, pendant quinze semaines.

L'Université de Sherbrooke est la seule institution au Canada à dispenser un cours régulier d'espéranto. Des démarches sont actuellement effectuées pour que ce cours devienne dans le plus bref délai une matière creditée dans le cadre des programmes du département d'études françaises.

A l'instar du grec ancien et du latin, l'espéranto constitue un excellent véhicule pour se familiariser avec les mécanismes grammaticaux qui facilitent l'étude des langues et, plus particulièrement des langues romanes et germaniques; d'ailleurs cela incite plusieurs étudiants de Sherbrooke à choisir l'espéranto comme introduction à l'apprentissage d'autres langues et évidemment comme culture personnelle.

D'autre part, la Société Espérantiste de Sherbrooke offre à ses membres l'occasion de pratiquer la langue tout en se familiarisant avec le mouvement espérantiste mondial.

Selon M. Trefle Mercier, secrétaire de la Société Espérantiste de Sherbrooke, cette langue parlée depuis 90 ans a contribué à créer une importante fraternité mondiale où des milliers d'espérantistes fraternisent.

une présentation de
La Tribune

LA MORT EN DIRECT

UN FILM
de BERTRAND TAVERNIER
avec
ROMY SCHNEIDER
et
HARVEY KEITEL

13-14-15-16-17 SEPT. 19h.30 et 21h.30

Rineart

NOUVEAUTE D'AUTOMNE

Choix de "prêt-à-porter" de luxe offert à prix étudié. Venez sélectionner votre garde-robe dans une ambiance unique.

TOUT UN CHOIX

Votre rendez-vous féminin

Boutique UN-FIL

1300, Place Mi-Vallon Boul. Bourque — Rock Forest

Choix d'importations

RAIBANS

de **20%** sur **BOTTES SOULIERS BOURSES** à **40%**

SURPRISE

Venez voir notre nouvelle collection automne-hiver 80-81, et profitez de notre vente surprise. (Cette offre est limitée)

CHAUSSURES igi

PLAN MISE DE COTE VISA MASTER CHARGE

Galerias Quatre Saisons 930, 13e Avenue nord Sherbrooke

TAPIS Métropolitain

Vente de Tapis... "Venez tout chercher"

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI, 5 H P.M.

Notre toute dernière vente remarquable de tapis nous a laissé la plus grande variété de "restants" jamais vu ici, dont des rouleaux de tapis suffisamment grands pour couvrir une, deux et même TROIS pièces. Et avec l'arrivée journalière du matériel d'automne, nous manquons d'espace. Donc:

"VENEZ TOUT CHERCHER"
à des prix inférieurs au prix coûtant

Imprimé/Beige 6' x 12' Reg. 175	119	Imprimé/Beige 8' x 12' Reg. 175	119	Velours/Beige 11' x 12' Reg. 175	119	Velours/Beige 12' x 12' Reg. 175	119
Commercial/Cannelle 7' x 12' Reg. 178	119	Velours/Bleu 11' x 12' Reg. 175	119	Velours/Beige 13' x 12' Reg. 175	119	Velours/Beige 14' x 12' Reg. 175	119
Encave/Beige pâle 6'8" x 12' Reg. 1108	124	Saxony/Blanc cassé 6'11" x 12' Reg. 159	112	Velours/Beige 15' x 12' Reg. 175	119	Velours/Beige 16' x 12' Reg. 175	119
Velours/Bleu/Chocolat 8'11" x 12' Reg. 196	129	Bouclé/coupe/Beige médium 7'3" x 12' Reg. 1155	101	Torsade/Orange 12'10" x 12' Reg. 1238	1187	Velours/Bleu 13' x 12' Reg. 1190	1152
Torsade/Bois de santal 8'10" x 12' Reg. 194	129	Velours/Bleu 14' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 15' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 16' x 12' Reg. 1190	1152
Commercial/Neutre 9'11" x 12' Reg. 1104	136	Velours/Beige 17' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 18' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 19' x 12' Reg. 1190	1152
Tapis à motifs/Or 6' x 12' Reg. 172	145	Embossé/Cadre 6'8" x 12' Reg. 1108	165	Velours/Beige 20' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 21' x 12' Reg. 1190	1152
Embossé/Cadre 7'6" x 12' Reg. 1100	172	Velours/Beige 22' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 23' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 24' x 12' Reg. 1190	1152

PRÉLARTS
100% vinyle, coussiné
18,377 v.c. en stock
Reg. jusqu'à 512,49 v.c.

Un seul bas prix: **\$399** v.c.

TAPIS IMPRIMÉ
100% nylon
Traite au téflon
Reg. 57,99 v.c.

Prix de vente: **\$499** v.c.

Encave/Vert pâle 8'3" x 12' Reg. 1187	115	Velours/Beige 11' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 12' x 12' Reg. 1190	1152
Peluche/Cannelle 7'9" x 12' Reg. 1176	116	Velours/Beige 13' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 14' x 12' Reg. 1190	1152
Saxony/Caramel 8'9" x 12' Reg. 1210	140	Velours/Beige 15' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 16' x 12' Reg. 1190	1152
Embossé/Blanc 11'10" x 12' Reg. 1235	170	Velours/Beige 17' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 18' x 12' Reg. 1190	1152
Berber/Beige 13'5" x 12' Reg. 1285	171	Velours/Beige 19' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 20' x 12' Reg. 1190	1152
Embossé/Blanc 13'5" x 12' Reg. 1285	171	Velours/Beige 21' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 22' x 12' Reg. 1190	1152
Torsade/Vert 14' x 12' Reg. 1204	196	Velours/Beige 23' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 24' x 12' Reg. 1190	1152
Velours/Beige foncé 10' x 12' Reg. 1142	129	Velours/Beige 25' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 26' x 12' Reg. 1190	1152
Embossé/Cadre 10'8" x 12' Reg. 1198	144	Velours/Beige 27' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 28' x 12' Reg. 1190	1152
Polypropylène/Chocolat 13'8" x 12' Reg. 1126	85	Velours/Beige 29' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 30' x 12' Reg. 1190	1152
Commercial/Neutre 11'9" x 12' Reg. 1126	85	Velours/Beige 31' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 32' x 12' Reg. 1190	1152
Mini Shag/Beige 14'8" x 12' Reg. 1217	177	Velours/Beige 33' x 12' Reg. 1190	1152	Velours/Beige 34' x 12' Reg. 1190	1152

PELUCHES-SAXONY
BOUCLÉ COUPÉ Balance
VELOURS d'inventaire
Reg. jusqu'à 524,99 v.c.

A un seul bas prix: **\$1077** v.c.

Peluche/Miel 11'1" x 12' Reg. 1224	1159	Berber/Beige 12' x 12' Reg. 1260	1208
Peluche/Imprimé/Rouge 18'6" x 12' Reg. 1212	1174	Splish/Or 13'3" x 12' Reg. 1460	1336
Peluche/Imprimé/Rouge 11'3" x 12' Reg. 1210	1135	Velours/Vieux cuir 13'9" x 12' Reg. 1523	1367
Torsade/Orange 12'10" x 12' Reg. 1238	1187	Velours/Bourgeois 14' x 12' Reg. 1418	1323
Velours/Bleu 13' x 12' Reg. 1190	1152	Saxony/Brun 15' x 12' Reg. 1520	1389
Velours/Beige 14' x 12' Reg. 1190	1152	Peluche/Vert pâle 11' x 12' Reg. 1440	1317
Velours/Beige 15' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 16' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 17' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 18' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 19' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 20' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 21' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 22' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 23' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 24' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 25' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 26' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 27' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 28' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 29' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 30' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 31' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 32' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 33' x 12' Reg. 1190	1152		
Velours/Beige 34' x 12' Reg. 1190	1152		

500 CARPETTES
à 1/2 prix
Couleurs et motifs assortis
Grandeur: 5'8" x 9'

Prix Métro: 1149,00
Prix de vente: **\$7450**

Prix de vente

Saxony/Caramel 17'5" x 12' Reg. 1323	1285
Velours/Bronze 17'5" x 12' Reg. 1399	1276
Saxony/Sauge 17'5" x 12' Reg. 1407	1366
Peluche/Mélisse 12'2" x 12' Reg. 1284	1250
Splish/Or foncé 12'7" x 12' Reg. 1312	1250
Saxony/Brun Charbon 14'2" x 12' Reg. 1570	1456

La liste des spéciaux peut varier d'un entrepôt à l'autre.

TAPIS Métropolitain
20 ENTREPÔTS A TRAVERS LE CANADA

SHERBROOKE 2510 King ouest
(voisin de N.V. Cloutier)
566-8866

COURS DE PERFECTIONNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES TEMPS PARTIEL ET GRATUITS

SHERBROOKE, MAGOG, ASBESTOS COATICOOK, LAC-MÉGANTIC

MÉCANIQUE

Système international (S.I.) (mécanique)
Ajustage mécanique I-II-III-IV
Outilleur I-II
Mécanique de machines à coudre industrielles I-II
Entretien de machines de bureau
Réparateur de métiers à tisser
Mécanicien d'entretien bloc I-II (pâtes et papiers)
Entretien de machines distributrices

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Mécanique auto:
— générale
— moteur
— électricité, carburation, mise au point
— réfrigération et climatisation
— balancement et alignement
— transmission automatique
— anti-pollution
Débosselage I-II
Refinition (peinture) I-II
Mécanique de moteurs diésel I-II
Mécanique de machineries lourdes
Hydraulique pneumatique
Moteurs 2 et 4 temps (général)
Motoneige
Hors-bord
Motocyclette

AGRICULTURE

Alimentation des animaux
Apiculture
Construction de ferme
Culture et exploitation d'une érablière
Machiniste agricole (entretien)
Médecine vétérinaire préventive: — bovins de boucherie
— bovins laitiers
Production de bovins de boucherie
Production de bovins laitiers
Production herbagère
Production de maïs d'ensilage
Sols et fertilisants
Aménagement forestier

CONSTRUCTION

18 hrs Estimation construction
60 hrs Mécanicien de chantier (Millwright)
90 hrs Plastique, armé de fibre de verre
60 hrs Code de plomberie
90 hrs Contrôle de chauffage
60 hrs Développement de patrons (ferblanterie)
90 hrs Développement de patrons I-II (tuyauteur)
90 hrs Implantation et coffrage
Charpente générale
Toiture
Cloisons sèches et amovibles
90 hrs Finition intérieure et extérieure
60 hrs Echelles, escabeaux, escaliers
60 hrs Parquets: pose et sablage
60 hrs Ebénisterie I-II

MACHINES FIXES ET RÉFRIGÉRATION

60 hrs Mécanicien de machines fixes II-III-IV
60 hrs Instrumentation et contrôle I-II
60 hrs Instrumentation et contrôle III (pâtes et papiers)
120 hrs Traitement des eaux
120 hrs Réfrigération industrielle I-II
90 hrs Réfrigération
90 hrs Contrôle par ultra-sons
45 hrs Magnétoscopie
45 hrs Méthode de ressuage
45 hrs Radiographie
Entretien d'équipement au gaz

ÉLECTRONIQUE

30 hrs Électronique de base
35 hrs Électronique industrielle I-II
30 hrs Transistors
90 hrs Circuits logiques
30 hrs Télévision
30 hrs Service - radio

SOUDURE

60 hrs Soudure arc électrique I-II
60 hrs Soudure haute pression I-II
60 hrs Soudure oxyacétylénique
60 hrs Procédé de soudage semi-automatique I-II
60 hrs Soudure de maintenance

PLANS ET DESSIN

60 hrs Lecture de plans - construction
60 hrs Lecture de plans - générale
60 hrs Lecture de plans - plomberie, chauffage
60 hrs Lecture de plans - soudure
90 hrs Lecture de plans - mécanique
90 hrs Lecture de plans - menuiserie
60 hrs Dessin industriel I-II-III-IV
60 hrs Dessin de construction (structure)
45 hrs Lettrage commercial
60 hrs Lecture de plans - électricité et contrôles électroniques
45 hrs

ALIMENTATION

90 hrs Service de table
90 hrs Cuisine I-II
90 hrs Coupe de viande (cuisinier)
90 hrs Coupe de viande I-II (boucher)
90 hrs Coupe de viande (française)
90 hrs Service de boisson
90 hrs Gérance en alimentation (cuisine III)
90 hrs Boulangerie-pâtisserie
90 hrs Décoration-pâtisserie

ÉLECTRICITÉ

90 hrs Notions fondamentales et filerie de construction
90 hrs Code canadien
90 hrs Entretien d'appareils électro-ménagers
90 hrs Contrôle et moteurs A.C.
90 hrs Contrôle et moteurs D.C.
45 hrs Soudure appliquée au métier d'électricien

*TECHNIQUES COMMERCIALES

60 hrs Tenue de livres (tous les niveaux)
75 hrs Sténographie française
60 hrs Dactylographie (tous les niveaux)
45 hrs Terminologie médicale
60 hrs Mathématiques commerciales

INSCRIPTION

VILLE	SECTEUR	ENDROIT	DATES ET HEURES D'INSCRIPTION
MAGOG	Professionnel Techniques commerciales	Polyvalente La Ruche 1255, Boul. Des Etudiants Tél.: 843-6116	08, 09, 10, 11, 12 SEPTEMBRE 1980 de 13h30 à 16h30 19h00 à 21h00
ASBESTOS	Professionnel Techniques commerciales	Polyvalente L'Escale 430, 5ième Avenue Tél.: 879-7191	
COATICOOK	Professionnel Techniques commerciales	Polyvalente La Frontalière 311, rue St-Paul est Tél.: 849-3094	
LAC-MÉGANTIC	Professionnel Techniques commerciales	Polyvalente Montignac 3409, rue Laval Tél.: 583-3300	
SHERBROOKE	Professionnel	Commission de formation professionnelle 635, rue 24 Juin (Local 104-106) Sherbrooke	
	* Techniques commerciales	Centre St-Michel 131, rue King Ouest Sherbrooke	08, 09, 10, 11 septembre 1980 de 13h30 à 16h30 19h00 à 21h00

POUR TOUS LES COURS

LES LIEUX ET DÉBUTS SERONT PRÉCISÉS LORS DE L'INSCRIPTION

CONDITIONS D'ADMISSION	FRAIS D'ADMISSION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> Etre âgé d'au moins 16 ans au 30 juin 1980. Ne pas avoir fréquenté régulièrement l'école depuis douze (12) mois. L'apprenti n'est pas tenu à ce délai. Le cours demandé doit être en relation avec le métier exercé ou avec les études antérieures. Satisfaire aux exigences propres au cours. 	<p>\$5.00 DU 15 HEURES DE COURS N.B. Ces frais seront perçus lors de l'inscription par l'institution de formation.</p>	<p>CFP 5 : 569-9761 NOUS ACCEPTONS LES FRAIS D'APPELS INTERURBAINS</p>



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION
DES CANTONS DE L'EST

LES CENTRES D'EMPLOI
DU CANADA

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DE L'ESTRIE